

AGENCE POUR LA PROMOTION
ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES
PROVINCES DU SUD DU
ROYAUME



PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des Provinces
du Sud*

Diagnostic Territorial Participatif De la commune rurale AGUINANE

REGION : GUELMIM ES SMARA

PROVINCE : TATA

CERCLE : FOUM ZGUID

CAÏDAT : AKKA IGHANE

Rapport provisoire

Sommaire

Introduction.....	7
Contexte	7
Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif	7
PARTIE I : ETAT DES LIEUX.....	9
I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune.....	10
I.1- Situation administrative et historique.....	11
I.1.1-. Situation administrative:.....	11
I.1.2-. Une population hétéroclite	12
I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune.....	12
I.2.1-. Organisation spatiale : l'absence de centralité, des zones de vie indépendantes isolées par les barrières naturelles	12
I.2.2-. La situation géophysique et climatologique	13
I.2.3-. Une raréfaction des ressources en eau	15
I.2.4-. Des sols peu fertiles	15
I.2.5-. Une flore et faune, riches et diversifiées	15
I.3- Fiche d'identité de la commune.....	17
I.3.1-. Particularités physiques de la commune	17
I.3.2-. Les données clés	17
I.4- Conclusions	18
II. Analyse sociodémographique.....	19
II.1- Caractérisation de la dynamique démographique	19
II.1.1- Une diminution régulière de la population	19
II.1.2- Une structure de population en déséquilibre	21
II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins	22
II.2- Les indicateurs sociaux.....	23
II.2.1- Un taux de pauvreté limité	23
II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé	24
II.2.3- Un taux d'activité dans la moyenne provinciale.....	24
II.3- Conclusion	24
III. Analyse des réseaux	26
III.1- Une commune totalement enclavée	26
III.2- Un accès à l'eau domestique peu satisfaisant.....	28
III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité.....	28
III.2.2- La qualité de l'eau : un souci majeur pour la population.....	30
III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante.....	30
III.2.4- Des efforts d'investissement importants	31
III.3- L'assainissement et la gestion des déchets inexistantes.....	32
III.4- Electrification	33
III.4.1- Un bon niveau d'électrification	33
III.5- Télécommunications	34
IV. Analyse des services sociaux	35
IV.1- Education	35
IV.1.1- Le niveau d'instruction de la population	35
IV.1.2- Le préscolaire : quasi-inexistant sur le territoire de la commune.....	35

IV.1.3-	L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité	35
IV.1.4-	L'éducation secondaire : un taux de poursuite très faible	38
IV.1.5-	Des efforts d'investissements dans le secteur	40
IV.1.6-	Dynamique associative dans le secteur éducatif : très faible	42
IV.2-	Une offre de santé très insuffisante et de faible qualité	42
IV.2.1-	Un manque de personnel médical	43
IV.2.2-	Absence d'investissements dans le secteur de santé	44
IV.3-	Les équipements socio culturel.....	44
IV.4-	Conclusion.....	45
V.	Analyse économique.....	46
V.1-	Une agriculture oasisienne de subsistance en difficulté.....	46
V.1.1-	Les conditions de milieu	46
V.1.2-	L'agriculture	46
V.1.3-	Les systèmes de culture et les productions agricoles	48
V.1.4-	Un mode de conduite d'élevage en évolution.....	50
V.1.5-	Une organisation et un encadrement du secteur agricole faibles	51
V.1.6-	Les transferts des exodants, première source de revenus	52
V.1.7-	Une faible activité commerciale	52
V.1.8-	Un patrimoine historique, culturel et naturel riche	54
V.1.9-	Exploitation d'une mine d'oxyde de fer.....	54
V.2-	Conclusion	55
VI.	Analyse institutionnelle	57
VI.1-	L'institution communale	57
VI.1.1-	Le conseil communal.....	57
VI.1.2-	Les services de la commune.....	57
VI.2-	Le budget	57
VI.2.1-	Montant du budget et son évolution	57
VI.2.2-	Composition du budget	59
VI.2.3-	Réalisation du budget : Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement	60
VI.3-	Les interventions réalisées et les projets programmés par la commune	62
VI.4-	Dynamique d'acteurs.....	62
VI.4.1-	Les partenaires.....	63
VI.4.2-	Le tissu associatif	63
VI.5-	Prise en compte de la dimension genre	64
VI.6-	Conclusions.....	64
	Conclusion sur l'état des lieux	65
	PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE	68
	Dynamiques majeures et identité communale.....	69
	Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement	69
	Identité et vocation de la commune.....	70
	Questionnements et orientations stratégiques	72
	ANNEXES	74
	Index des illustrations	

Index des cartes

Carte 1: localisation et situation générale de la commune	10
Carte 2: situation géographique communale.....	11
Carte 3: carte physique de la commune.....	14
Carte 3: Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004	20
Carte 5 : Les infrastructures hydrauliques.....	32
Carte 6: Localisation des équipements sociaux de la commune.....	41
Carte 9: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles.....	56

Index des figures

Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune).....	19
Figure 2: Programmation budgétaire de la commune Aguinane, 2005 à 2010	58
Figure 4: Ratio montant budget programmé par habitant et par an des communes du cercle Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010	58
Figure 6 : Etat d'exécution du budget de la commune Aguinane de 2005 à 2010	59
Figure 4: Ratio montant budget réalisé par habitant et par an des communes du cercle Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010	61

Index des tableaux

Tableau 1: Composition des groupes ethniques par douar de la commune	12
Tableau 2 : Répartition de la population par douar (SIC 2011) et distance des douars au chef-lieu.....	13
Tableau 3: Moyennes des températures maximales et minimales.....	14
Tableau 4: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique.....	15
Tableau 5: données clés sur la commune d'Aguinane	17
Tableau 6 : Structure de la population de la commune	21
Tableau 7 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994/2004 et 2004/ 2011.....	21
Tableau 8 : Taille et croissance des ménages	22
Tableau 9 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS	23
Tableau 10: Taux d'analphabétisme.	24
Tableau 11: Taux d'activité	24
Tableau 12: liste des routes et pistes dans la commune Aguinane.....	26
Tableau 13: Taux de branchement individuel.....	28
Tableau 14 : Taux d'accès à l'eau domestique	29
Tableau 15 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique	29
Tableau 16 : taux de disponibilité des WC, bains douches et fosses septiques.....	33
Tableau 17 : taux d'électrification.....	33
Tableau 18 : Taux d'électrification.....	33
Tableau 19 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune.....	35
Tableau 20 : Effectifs des élèves et enseignants du primaire	36
Tableau 22 : Distance entre les douars de la commune et le collège Al Massira à Aguinane.	38
Tableau 22 : taux de scolarisation.....	39
Tableau 23 : Taux d'abandon scolaire	39
Tableau 24 : évolution du taux d'analphabétisme.	40
Tableau 25 : caractéristiques des infrastructures de santé	42
Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire.....	42
Tableau 27 : principaux problèmes sanitaires.....	43
Tableau 28: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation	46
Tableau 29 : Estimation de la superficie des oasis de la Commune en 2008	47
Tableau 30 : Situation des ressources en eau agricoles des oasis de la Commune en 2008.....	47
Tableau 31 : Les variétés des palmiers.....	49
Tableau 32 : Production des cultures.....	49
Tableau 33 : Composition du cheptel de la commune	50
Tableau 34 : synthèse des questions agricoles à partir des ateliers participatifs	51
Tableau 35 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune.....	53
Tableau 36: caractéristiques de l'administration communale.....	57
Tableau 37 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçues par la commune.....	59
Tableau 38: part des budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2005 et 2010.	59
Tableau 39: ratios budgétaires de la commune d'Aguinane, période 2005/ 2010.....	62
Tableau 40: projets réalisés par la commune.....	62

Abréviations

ADL :	Agent de Développement Local
ADP :	Agent de Développement Provincial
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
AS :	Agence du Sud
BET :	Bureau d'Etude Technique
CC :	Conseil Communal
CCPP :	Comité Communal de Planification Participative
CR :	Commune Rurale
CTP :	Comité Technique Provincial
DAS :	Direction des Affaires Sociales
DCL :	Division de collectivités locales
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
Dh :	Dirham
DPA :	Direction Provinciale de l'Agriculture
EPA :	Equipe Provinciale d'Appui
ETC :	Equipe Technique Communale
F et NF :	Fonctionnel et Non Fonctionnel
FEC :	Fond d'Equipement Communal
Ha :	Hectare
Habt :	Habitant
HCP :	Haut Commissariat au Plan
ICDH :	Indice Communal de Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
Km, m et mm :	Kilomètre, mètre et millimètre
L :	Litre
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office National d'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ORMVAO :	Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate
PAGER :	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau des populations Rurales
PCD :	Plan Communal de Développement
PERG :	Programme d'Electrification Rurale Global
PDTS :	Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud
PSP :	Planification Stratégique Participative
Qx :	Quintaux
RGA :	Recensement Général de l'Agriculture
RN, RR et RP :	Route Nationale, Régionale et Provinciale
RGPH :	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SAU :	Surface Agricole Utile
SG :	Secrétaire Général
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Introduction

Contexte

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté à partir des communes et le programme PDTs s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

- Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;
- Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un **Diagnostic Territorial Participatif (DTP)** pour et avec chaque commune. C'est l'objet du présent document.

Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif

Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ? C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

- son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;
- son cadre naturel et environnemental,
- les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;
- son économie, avec ses évolutions ;
- enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

En second lieu, à quoi sert ce diagnostic ? Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

Enfin, comment a-t-il été élaboré ? Il a fait l'objet de 4 phases de travail :

- la mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.
- un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;
- un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :
 - ✓ l'organisation d'ateliers participatifs dans chacun des douars et sous douars à raison de 22 ateliers (1 atelier homme et 1 atelier femme pour chaque douar) qui a permis de s'entretenir avec plus de 775 personnes dont 75% de femmes ;
 - ✓ l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... combinées à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... bref plus d'une cinquantaine de personnes rencontrées et tous les douars visités ;
- enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant ces quatre phases de travail, des formations ont été réalisées pour un transfert de compétences aux acteurs locaux :

- Une formation d'une journée sur l'approche territoriale en faveur des ETC, CCPP, CPEC, EPA et l'équipe PDTS de Tata.
- Une formation de deux jours sur l'utilisation du SIC en faveur des ETC ainsi qu'un appui d'une journée pour son opérationnalisation.
- Une formation de 3 jours de l'ETC et l'équipe PDTS, sur le DTP basée sur un travail d'analyse à partir des données SIC et statistiques de la commune en matière démographique, économique, des services, des acteurs...

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **d'Aguinane**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Concrètement, ce document est structuré en deux parties :

- une première partie d' « Etat des lieux » qui aborde la situation de la commune à travers 6 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, réseaux, services sociaux, économie, acteurs et institutions ;
- une deuxième partie d' « Analyse stratégique » avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.

Une troisième partie sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées par la commune lors de cette restitution.

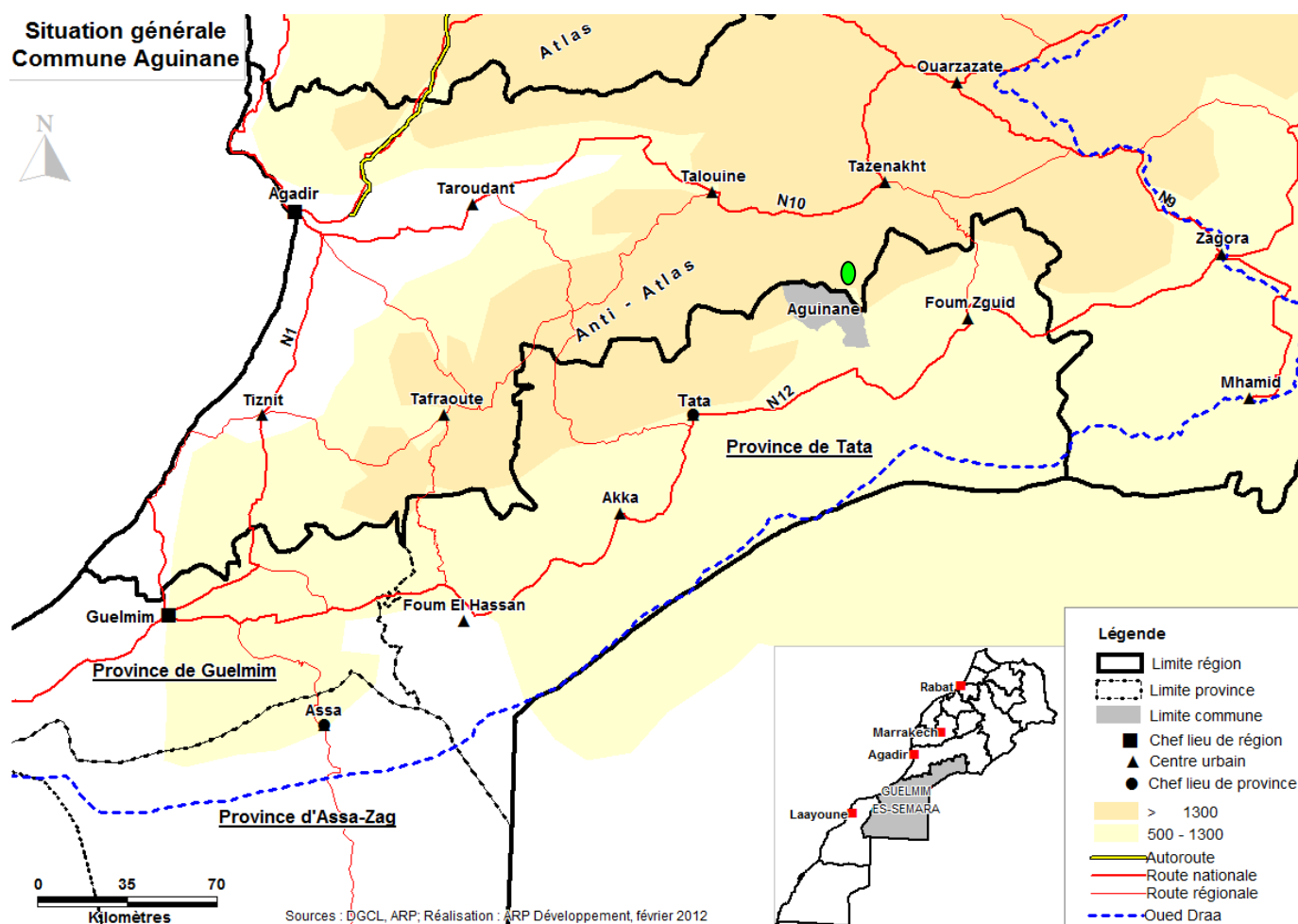
PARTIE I : ETAT DES LIEUX

I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune

La commune d'Aguinane est située au nord est de la province de Tata, région de Guelmim Es Smara, au sud-est de l'Anti Atlas (voir carte ci-dessous) avec une superficie de près de 500 Km² (463 Km² selon SIG ARP), soit 2% de la superficie totale de la province. Elle se situe à 115 Km de la capitale provinciale Tata. Elle est relativement proche de la commune urbaine de Taliouine/Province de Taroudant (65 Km), mais éloignée du chef lieu de cercle Foum Zguid (130 Km) et du chef lieu de région Guelmim (395km).

Le chef lieu de commune Azegza est accessible par une piste difficilement carrossable de 45 km à partir d'Akka Ighane. La commune est limitée géographiquement comme suit :

- Au Nord par les communes de Agadir Melloul (province de Taroudant) et Iznaguen (province d'Ouarzazate) ;
- Au Sud par les communes de Tlile et Tissint (province de Tata) ;
- A l'Est par la commune de Tlile (Province de Tata) ;
- A l'Ouest par la commune d'Akka Ighane (province de Tata).



Carte 1: localisation et situation générale de la commune

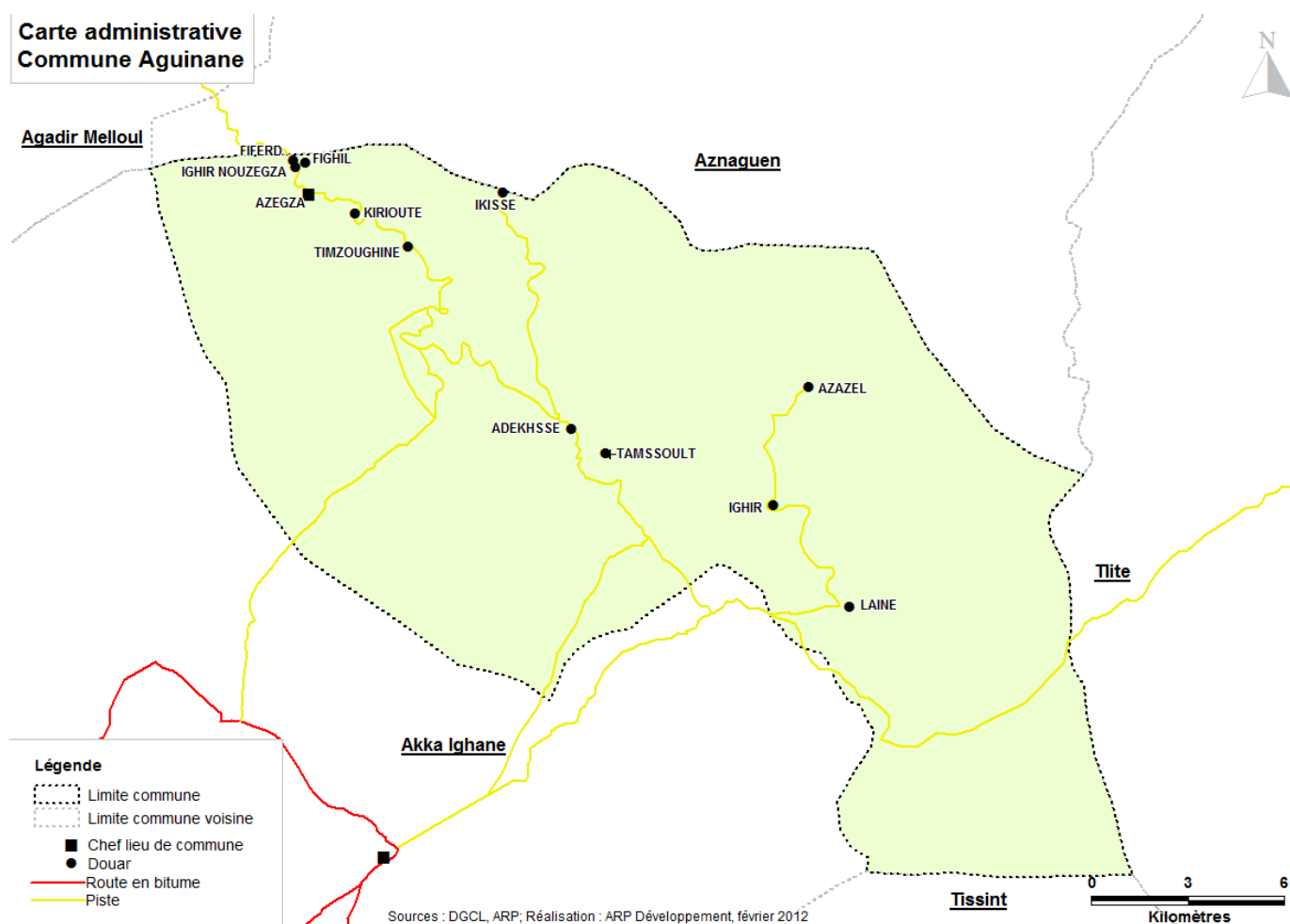
I.1- Situation administrative et historique.

I.1.1-Situation administrative:

La commune d'Aguinane a été créée en 1992 à l'occasion du découpage administratif qu'a connu tout le territoire du royaume. Avant cette date les douars étaient liés administrativement à deux communes situées dans deux provinces différentes, à savoir la commune d'Akka Ighane de la province de Tata (douars Fiferd, Fighil, Azegza, Kirioute, Timzoughine et Ikisse) et la commune d'Iznaguen de la province d'Ouarzazate (douars Adekhsse, Tamsoulte, Laaine, Ighir et Azazel).

Elle est rattachée au caïdat Akka Ighane, cercle de Foum Zguid. La commune est composée de 11 douars et un sous douar (Ighir Nouzegza/douar Fiferd) et comporte 3 fractions :

- Aguinane (Fiferd, Fighil et Azegza),
- Ait Bouyahya (Kirioute, Timzoughine et Ikisse)
- Arfalene (Adekhsse, Tamssoult, Laine, Ighir et Azazel)



Carte 2: situation géographique communale

I.1.2- Une population hétéroclite

La population de la commune fait partie en grande partie de la tribu Iznaguen/Senhaja et de trois fractions : ,fractions Ait Bouyahya, Arfalen et Aguinane (Ounzine). La population est dans sa totalité Amazigh.

Tableau 1: Composition des groupes ethniques par douar de la commune

Douar	Nom du goupe ethnique/lignagers
Adkhsse N'ouarfal, Tamsoult	Aït Abdellah Ohamad, Aït Brahim Olhaj, Id Golt, Lmourabine, Aït Sidi M'Hmamed, Aït Sidi Abderahmane, Id Abdelmalek, Irhaln
Aguinane Fighil	Id Memoun, Ikharazen, Injaouen, Aït Amer
Azazele	Ansim, Aït Moulay, Hauch
Azegza	Id Bouzda, Id Abdellah, Id Ali, Ichrarene
El Aïn Sidi Lahcen Ben Ali	Aït Sidi Abdellah, Aït Sodo M'Hamed, Aït Sidi Abdesslam, Aït Sidi Abdelouahed
Fiderd	Id Aissa, Id Boukre, Id M'hmed, Id Lmaalem, Aït Tigua, Aït Daoud
Ighir Nisdaoune	Aït Haroune, Aït Brahim, Id Oussaâden, Id Lhaj, Id Hamou, Id Nacer, Bouhouach
Kiriouite	Aït Idriss, Aït Ali, Aït Haroune
Timzoughine	Aït Brahim, Aït Yahya, Aït Ben Azza, Izoughene, Aït Abdelmoumen, Aït Yaakoub, Aït Taleb, Aït Lamkadem, Aït Cheikh
Tkisse	Aït Youess, Aït Ouazoual, Aït Telt

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune

I.2.1-Organisation spatiale : l'absence de centralité, des zones de vie indépendantes isolées par les barrières naturelles

Le territoire est presque entièrement montagneux, fractionné par des massifs assez élevés (sommets de 1200 à 1900m) créant des vallées enclavées. Les douars se répartissent par groupe dans 4 vallées distinctes constituant ainsi des zones de vies indépendantes :

- La vallée de l'oued Aguinane, avec au nord-ouest de la commune, les douars Fiderd (et sous douar Ighir Nouzegza), Fighil, Azegza, Krioute et Timzoughine concentrant 55% de la population ;
- La vallée de l'oued Imi n'Ikiys avec le douar isolé Ikisse au nord de la commune ;
- La vallée plus élargie de l'oued Tamsoult avec, au centre de la commune, les douars Adeksse et Tamsoult ;
- La vallée de l'oued Sidi Lahsene avec, à l'est de la commune, les douars Laine, Ighir et Azazel.

Les groupes de douars sont très isolés les uns des autres et accessibles uniquement par des pistes serpentant le long des oueds et pour certaines fortement escarpées. Le chef-lieu de commune, Azegza, est difficilement atteignable pour les habitants des douars qui ne se situent pas à proximité dans la même vallée.

La commune compte près de 3012 habitants en 2011¹ répartis dans 11 douars et un sous douar. La densité de population est faible avec seulement 6 hab. /km² concentrés au niveau des douars où l'habitat y est groupé. Les douars sont de très petite taille avec 10 douars de moins de 400 habitants et 2 douars entre 400 et 600 habitants.

Tableau 2 : Répartition de la population par douar (SIC 2011) et distance des douars au chef-lieu

Douars et sous douars	Distance au chef-lieu (estimation)	Population (SIC 2011)	%
FIFERD	2 Km	596	17,9%
Sous douar IGHIR NOUZEGZA (douar Fiferd)	1Km	165	5,0%
FIGHIL	2 Km	300	9,0%
AZEGZA	0 Km	217	6,5%
KIRIOUTE	3.5 Km	398	12,0%
TIMZOUGHINE	5 Km	176	5,3%
IKISSE	32 Km	204	6,1%
ADEKHSSE	20 Km	463	13,9%
TAMSSOULT	23 Km	215	6,5%
LAINE	28 Km	300	9,0%
IGHIR	35 Km	210	6,3%
AZAZEL	40 Km	81	2,4%
TOTAL		3 325 -313 migrants célibataires = 3012 habitants	100%

Source : SIC 2011

En plus de ces douars et sous douars, quelques habitations existent dans des zones agricoles, c'est le cas notamment de Tinousme (Kirioute) où on compte une douzaine de maisons dont 3 ménages installés de manière permanente, la zone Ighil (Adekhsse) et Ighir Nidqui et Taouzounte (Timzoughine).

I.2.2-La situation géophysique et climatologique

La commune est située en zone montagneuse (près de 70% du territoire), au sud de l'anti atlas. Les altitudes varient entre 800 m à 1900 m. Les sommets les plus élevés sont situés dans la partie nord de la commune : Jbel Tifrouni (1914m), Tafarnoute (1889m) et Minwal (1865m). La partie sud de la commune a une altitude moins élevée allant de 900 m à 1100 m (Adekhsse, Tamssoult, Laine, Ighir et Azazel). Les pentes des montagnes s'inclinent du nord vers le sud.

¹ Voir Chapitre II – Analyse sociodémographique.

Les stations météorologiques les plus proches du territoire de la commune (Taznakht et Merzgane), enregistrent des précipitations moyennes annuelles de 89 mm à Amerzgane et 101 mm à Taznakht (moyenne de 17 ans, de 1989 à 2006, cf. annexe). Fréquemment, les pluies tombent sous forme d'averses, pouvant donner lieu à des crues violentes. La répartition moyenne des précipitations mensuelles montre l'existence de deux saisons pluviométriques distinctes :

- une saison humide et tempérée, d'octobre à mars où 85% des précipitations annuelles ont lieu,
- une saison sèche et chaude, allant du mois d'avril à septembre, avec seulement 15 % de la pluviométrie annuelle.

Les vents sont fréquents et peuvent être violents, avec des vitesses pouvant atteindre les 50 km à l'heure. Des vents chauds (Chergui), provenant du sud soufflent durant l'été.

I.2.3- Une raréfaction des ressources en eau

Située dans la zone hydrologique du bassin du Bas Draa, la commune fait partie plus spécifiquement du sous bassin versant de Tissint. Le territoire de la commune est drainée par 5 principaux oueds : Assif Ntinoussam, Aguinane, Imi N'lkisse, Assif Nouzmrane et Assif Sidi Lahcen Ali. Les régimes de ces cours d'eau sont irréguliers et leurs écoulements se caractérisent par des variations saisonnières importantes. Ces crues peuvent être violentes et entraîner d'importants dégâts aux terrains agricoles, aux habitations et aux infrastructures d'irrigation traditionnelles (khattaras, sources et seguias).

Les ressources en eaux souterraines, représentent la principale ressource en eau exploitée pour l'irrigation des oasis. Cette eau est prélevée au niveau des sources d'eau, généralement au moyen des khattaras qui captent les sous écoulements des oueds. Quelques puits ont été creusés dans les différents douars, et sont destinés principalement à l'alimentation humaine et à l'abreuvement du cheptel. Le niveau de la nappe et les débits des sources sont sensibles aux précipitations dans la zone montagneuse de la commune.

Le débit des sources a diminué de façon importante durant les cinquante dernières années à cause de la succession des années de sécheresse et l'exploitation intensive de ces ressources en eau, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 4: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique

Commune	Nombre d'oasis	Profondeur de la nappe en m			Salinité de l'eau
		1956	1975	2007-2008	
Aguinane	10	20	20	25	Nulle

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

I.2.4- Des sols peu fertiles

Les sols sont généralement peu fertiles, ils sont caillouteux à rocheux dans une grande proportion des terrains de la commune, exceptés dans les oasis et dans les rives de certains oueds, où on trouve des sols limono-argileux, résultat des dépôts de sédiments successifs des crues des oueds, utilisés pour l'agriculture oasisienne.

I.2.5- Une flore et faune, riches et diversifiées

La végétation de la commune varie selon les altitudes, pendant les années pluvieuses on observe la présence de plusieurs plantes aromatiques et médicinales avec une faible densité (pas sous forme de formations), c'est ainsi qu'au niveau de la zone de montagne, on est en présence de Ifskane (*Launea arborescens*), Izri/Chih (*Artemesia Herba Alba*), Azoukni (*Thym*) ,

Azgar , Achfoud (Genistad), Timzira, Iguize, Afssasse, Henné Oudaden, Irkjdi, Tzyoute, Harmel, Tioulili/sebbar . Le long des oueds, on trouve Algou, Afezdad(Ononis natrix) , Anguerf et Hjoujou.

On trouve également l'Acacia Radiana (Amrade/Talh) dans pratiquement tout le territoire de la commune, sauf aux hautes altitudes. Il est utilisé principalement comme bois de feu par les populations des douars. D'autres arbustes sont également utilisés à cette fin, notamment Talgoute, Afssasse, Tassafte, Askrar, Ajrejd ainsi que le bois de palmier. Ce bois de feu est utilisé principalement pour la cuisson du pain (dans des fours à bois : Tounirte), pour les autres préparations (thé et plats chauds) on utilise principalement le gaz butane.

Le territoire de la commune renferme également une faune diversifiée, dont notamment : chacal, renard, mouflon, sanglier, chat sauvage (Aberrane), Ouatguen (ressemble à belette, s'attaque aux ruchers), lièvre, hérisson, Hibous, rapaces (tamda, bigherdaine), reptiles (Ougjmane/Dab et serpents). Certaines personnes interviewées, ont indiqué que cette faune est menacée par le braconnage, notamment le mouflon. Lors des ateliers participatifs, les agriculteurs se plaignent des dégâts causés aux cultures par les sangliers.

I.3- Fiche d'identité de la commune

I.3.1-Particularités physiques de la commune

La commune présente plusieurs particularités, que l'on développera dans les différents chapitres correspondants :

- 1) Territoire montagneux enclavé, accessible par des pistes difficilement carrossables,
- 2) Une flore et faune riches et diversifiées
- 3) Des ressources en eau souterraines en régression

I.3.2-Les données clés

Tableau 5: données clés sur la commune d'Aguinane

Fiche d'identité d'Aguinane	
Année de création	1992
Superficie	500 Km ² (monographie commune), 463 Km ² (SIG ARP)
Région	Guelmim Es Smara
Province	Tata
Cercle	Foum Zguid
Caïdat	Akka Ighane
Nombre de douars	12
Situation générale	
Zone	Sud-est de l'Anti-Atlas, bassin hydraulique bas draa, sous bassin Tissint
Ville la plus proche	Tata 115 km (Taliouine : 65 km)
Gare routière la plus proche	Tata 115 km
Gare ferroviaire la plus proche	Néant
Aéroport le plus proche	Aéroport international Ouarzazate (240 km) et aéroport Tata (115 km)
Port le plus proche	Agadir (270 km)
Routes	pistes non classées
Population	
Estimation 2011	2782 habitants
Foyers de peuplement	Amazigh
Topographie	
Type	Terrain montagneux
Altitudes	Altitude moyenne 1200 m ; point le plus haut : 1914 m (jbel Tifrouni); point le plus bas : 811 m oued Adekhsse/Tamsoulte (Aguinane).
Direction des pentes dominantes	Du nord vers le sud
Climat	
Type	Semi aride
Températures	Min 3.3° en janvier et Max 38.7 ° en juillet / Moyenne de 20°
Précipitations	Moyenne 90 mm/an

Géologie	
	Séries calcaires et dolomitiques adoudounien comprenant des passées schisteuses
Répartition des sols	
Superficie oasis	654 ha
SAU irriguée des oasis	368 ha
Types de sols	Argilo-limoneux dans les oasis, caillouteux et rocheux ailleurs
Hydrogéologie	
Nappe phréatique	En baisse
Qualité de la nappe	Moyenne

Source : Ressources en eau du Maroc, Agence du Sud 2008, enquêtes de terrain et commune 2011.

I.4- Conclusions

La commune d'Aguinane est située sur un territoire montagneux enclavé, mais recèle de potentialités naturelles et géographiques sur lesquelles elle peut s'appuyer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement.

Points forts	Points faibles
- Des paysages naturels montagneux - Des zones de parcours de montagne - Une richesse et une diversité du couvert végétal et de la faune.	- Zone enclavée - Une aridité de plus en plus prononcée - Des ressources en eau en régression

II. Analyse sociodémographique

Point méthodologique sur les données démographiques

Pour traiter cette partie, nous avons utilisé deux sources de données :

- le RGPH pour les années 1982, 1994 et 2004 ;
- le SIC pour l'année 2011.

Les modalités de recensement de ces deux sources sont différentes :

- Le RGPH recense uniquement la population vivant de façon permanente dans la commune,
- Le SIC recense tous les membres appartenant aux ménages de la commune, qu'ils soient présents ou non au moment du recensement. Autrement dit, les données fournies par le SIC (population totale de la commune, population par douar, population par âge et par sexe) incluent le nombre de migrants.

Afin de pouvoir comparer les deux sources d'information et ainsi disposer d'une série démographique de 1982 à 2011, nous avons rectifié les données SIC de la façon suivante :

- Le SIC fourni le nombre de migrants à l'étranger et au Maroc ; ces migrants sont en quasi-totalité des hommes de 15 à 59 ans.
- Nous avons donc soustrait le nombre de migrants (i) de la population totale d'une part et, (ii) de la classe d'âge 15-59 ans des hommes d'autre part.

Ce sont les données rectifiées du SIC qui sont utilisées dans le cadre de la présente analyse.

II.1- Caractérisation de la dynamique démographique

Avec **3012 habitants** recensés en 2011², la commune d'Aguinane est l'une des communes les moins peuplée de la province de Tata³, et la deuxième moins peuplée des communes du cercle de Foug Zguid (juste devant Ibn Yacoub). La densité de population est faible : **6 hab. /km²**.

II.1.1- Une diminution régulière de la population

La commune connaît depuis 1994 une diminution faible mais régulière de sa population qui fait suite à une période de croissance modérée de 1982 à 1994.

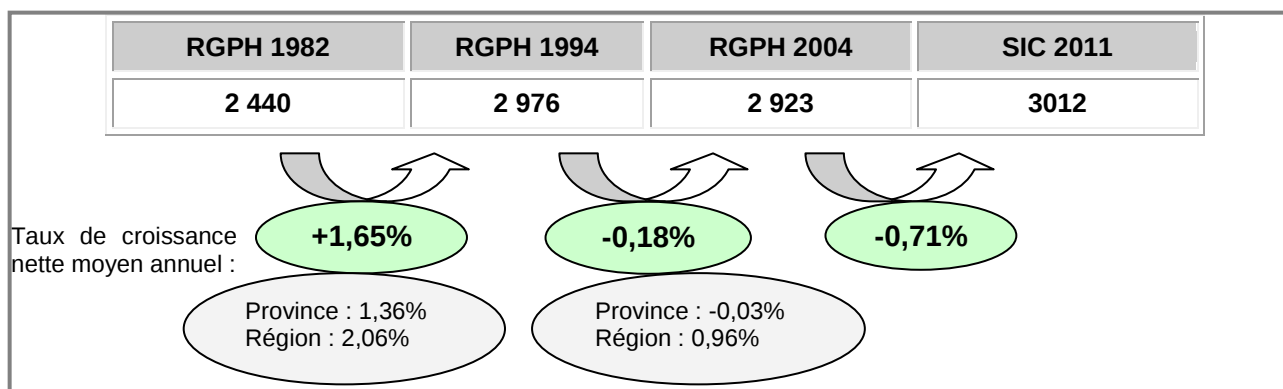


Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune).

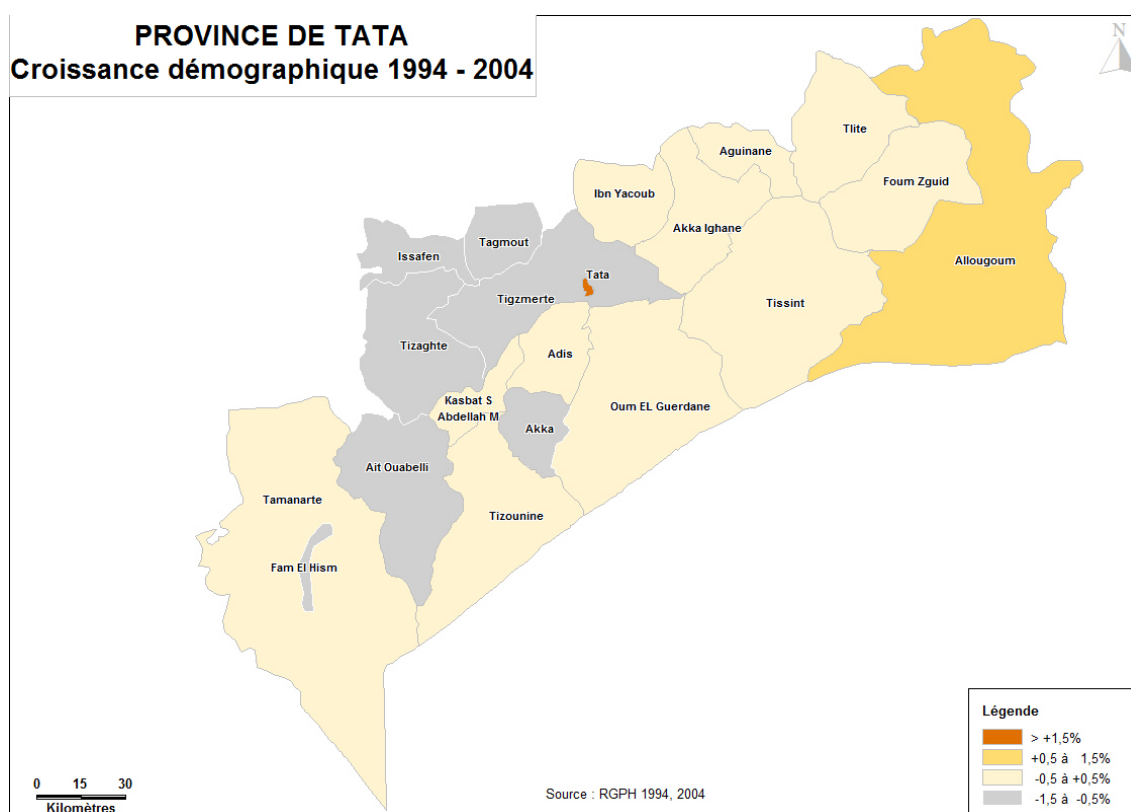
² 3 325 habitants recensés dans le SIC 2011 moins 313 migrants célibataires soit 3012 habitants (les mariés recensés sont ceux qui ont laissés leurs familles sur place et sont considérés comme faisant partie de la population de la commune).

³ La province de Tata comptait 118 810 habitants en 2004 et se découpe en 16 CR et 4 CU.

Sur la période 2004-2011, la croissance nette est significativement inférieure à la croissance naturelle (+1,4%)⁴. Le taux de migration nette s'élève ainsi à 2,1%, ce qui traduit un départ régulier de la population.

Sur la période précédente 1994-2004, la croissance naturelle étant au moins égale ou supérieure à 1,4%, le même phénomène de départs s'observait. La dynamique démographique de la commune se caractérise par un **exode rural** continu, compensé en partie par un accroissement naturel proche de la moyenne nationale⁵. Cette dynamique a dû s'amorcer avant 1994 au regard de la croissance modérée enregistrée entre 1982 et 1994 et d'une croissance naturelle sur cette période qui devait être plus forte (>2%).

La commune s'inscrit en effet dans la dynamique générale de la province, celle d'une déprise démographique sévère qui s'explique principalement par une agriculture en crise conjugué à l'absence de secteurs alternatifs d'emplois, et dans une moindre mesure à cause d'un fort enclavement et d'un niveau d'équipement très faible. Les centres urbains⁶ sont autant affectés que les communes rurales avec des taux de croissance déjà négatifs sur la période 1994-2004 (hormis le chef-lieu de province Tata) et qui, d'après les données du SIC 2011, s'aggravent sur la période 2004-2011 (même Tata passe en négatif). Aucun centre secondaire n'apparaît suffisamment dynamique pour porter la croissance des territoires ruraux.



Carte 4: Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004

⁴ Calculé sur la base du nombre de naissance et de décès sur la même période, fournis par le bureau d'Etat Civil de la commune (voir données en annexe).

⁵ Le taux d'accroissement naturel moyen annuel était de 1,4% au niveau national sur la période 1994-2004, et ne serait plus que de 1,32% selon une enquête de 2010. Il s'élevait à 2,7% dans les années 1960. (Source : HCP)

⁶ Akka, Foug El Hism, Foug Zguid, Tata.

II.1.2- Une structure de population en déséquilibre

■ Une forte composante féminine et de la population dépendante⁷

La structure de la population, comparable à celle observée au niveau de l'ensemble de la province, se caractérise par un important déséquilibre hommes / femmes en particulier dans la classe des actifs (15-59 ans) et qui s'observait déjà dans les RGPH 1994 et 2004 dans une proportion légèrement moindre (63 à 64%). Il s'explique par l'exode rural qui touche en majorité des jeunes hommes en âge de travailler (20-40 ans). Ainsi la population active ne représente que 56% de la population totale (pour 64,3% à l'échelle nationale).

Tableau 6 : Structure de la population de la commune

Classes	Total	Part de chaque classe	Part de femmes dans les classes	Part de chaque classe au niveau national
0-5	303	11%	49%	27%
6-14	569	21%	49%	
15-59	1 560	56%	68%	64,3%
60 et plus	343	12%	49%	8,7%
TOTAL	2 775 ⁸	100%	59%	100%

Source : SIC 2011 et HCP projection 2011

La population reste jeune avec 32% de moins de 15 ans même si la part des plus de 60 ans apparaît relativement importante. La transition démographique est moins avancée que dans le reste du Maroc.

■ Un vieillissement de la population

L'analyse des taux de croissance des différentes classes d'âge sur deux périodes successives révèle globalement une évolution de la pyramide des âges avec une forte régression des classes les plus jeunes (moins de 15 ans) en même temps qu'une augmentation des plus âgées (supérieur à 59 ans). On observe une croissance modérée des classes en âge de travailler (15-59 ans) hormis les hommes sur 2004-2011 en diminution nette.

Tableau 7 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994/2004 et 2004/ 2011

Classes	Taux de croissance 1994-2004		Taux de croissance 2004-2011	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-5	-3,8%	-5,1%	-4,8%	-3,8%
6-14	-0%	0,1%	-2,8%	-4,2%
15-59	1,3%	1%	-1,3%	1,5%
60 et plus	0%	1,2%	4,7%	1,3%
TOTAL	-0,18%		-0,71%	

Source : RGPH 1994, 2004 et SIC 2011

⁷ La population dépendante est la population qui n'est pas en âge de travailler (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 60 ans et plus).

⁸ Dans le SIC, il y a un écart de 7 personnes entre le total des classes d'âge et la population totale de la commune.

Différents facteurs peuvent permettre d'expliquer cette évolution :

- La forte régression des classes d'âge les plus jeunes s'explique essentiellement par la baisse de la natalité liée à la politique de planification familiale et au déficit d'hommes en âge de se marier du fait de l'exode.
- La faible croissance de la population active (15-59 ans) s'explique globalement par le phénomène de transition démographique avec des jeunes générations de moins en moins nombreuses pour accroître la classe des actifs, et spécifiquement pour les hommes sur 2004-2011, la forte diminution révèle une accélération de l'exode.
- L'augmentation de la classe d'âge des plus de 60 ans est en grande partie liée à l'attachement des personnes âgées à leur territoire mais aussi à l'allongement de la durée de vie.

■ Des ménages de taille moins importante

La diminution progressive du nombre moyen de personnes par ménage est un phénomène observé dans tout le Maroc et lié à la baisse de la natalité ainsi qu'à l'évolution de la structure sociale avec l'installation des jeunes couples en dehors du foyer familial à l'origine d'une croissance des ménages. Dans la commune, la réduction de la taille des ménages est accentuée par le départ des jeunes hommes en migration ; la croissance des ménages reste modérée.

Tableau 8 : Taille et croissance des ménages

	Nombre moyen de personnes par ménage			Taux de croissance des ménages	
	1994	2004	2011	1994-2004	2004-2011
Commune	6,4	6	5,2	0,52%	1,20%
Province	6,5	5,8	-	+1,02%	-
Maroc	5,9	5,2	-	+2,42%	-

Source : RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011

II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins

Comme on l'a vu précédemment, le phénomène d'exode rural qui touche la commune est très important et constitue une composante majeure et intégrée de son fonctionnement : la moitié de la population masculine de 15 à 59 ans participe à la migration. L'essentiel des départs concerne de jeunes actifs masculins (20-40 ans) qui pratiquent une émigration principalement au Maroc, en particulier dans les centres urbains, et pour une faible part à l'étranger (autour de 10% selon les communes de la province). La migration est généralement temporaire⁹ et peut évoluer vers une migration définitive¹⁰. Les femmes ont en revanche rarement le droit d'émigrer individuellement.

Pour l'émigration pratiquée au Maroc, la filière du commerce des fruits secs et de graines est l'activité la plus répandue. On trouve, dans toutes les principales rues des villes marocaines, des commerçants et des vendeurs issus de la province de Tata. Ensuite les migrants sont surtout employés pour des travaux d'ouvrier non qualifié (BTP, manutention, etc.), puis on compte quelques fonctionnaires et autres.

⁹ La migration est considérée comme temporaire dans la mesure où le migrant à l'intention de revenir dans son douar d'origine et garde des liens socio-économiques forts avec sa famille, mais elle peut s'effectuer sur une période longue (plusieurs années). La migration saisonnière est un type de migration temporaire qui n'est presque plus pratiquée dans la province.

¹⁰ La migration est considérée comme définitive lorsqu'un migrant décide de s'installer définitivement en dehors de son douar d'origine et rompt les liens directs à la suite d'un regroupement familial ou d'un mariage « extérieur ». Il n'est plus considéré comme membre d'un ménage du douar d'origine.

Si cette émigration masculine apporte des ressources monétaires substantielles au territoire, le phénomène présente un aspect pénalisant qui est la perte de compétences humaines. En effet les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire.

Lien entre migration et crise agricole

La crise actuelle du système oasien accélère la dynamique d'exode rural mais on ne peut pas dire qu'elle en est à l'origine. En effet le processus migratoire est à réinscrire dans une perspective historique beaucoup plus longue avec des mouvements migratoires anciens qui ont démarré dès le début du XXème siècle puis ont connu plusieurs vagues successives encouragées d'abord par le besoin de main d'œuvre dans les aménagements hydroagricoles des grandes plaines productives marocaines, puis de main d'œuvre ouvrière dans les centres urbains marocains et à l'étranger (France, Italie, etc.).

La migration a ainsi contribué à la marginalisation de l'agriculture dans la province notamment en privant les exploitations oasiennes de main d'œuvre masculine indispensable à certaines activités qui leur sont réservées, en créant une désaffection de l'agriculture chez les jeunes préférant la stratégie migratoire plus rémunératrice, et enfin en supplantant les revenus agricoles dans le revenu global des ménages. Le départ progressif des métayers, trouvant dans la migration une forme d'émancipation sociale, a également entraîné une perte de savoir-faire technique notamment pour l'entretien des palmeraies.

Les contraintes à l'intensification et à l'innovation dans les oasis principalement liés au morcellement du foncier et des droits d'eau, ainsi que les épisodes de sécheresse successifs depuis les années 1980, sont autant de facteurs renforçant le déclin agricole et amplifiant le phénomène d'exode.

II.2- Les indicateurs sociaux

II.2.1- Un taux de pauvreté limité

La commune d'Aguinane a un faible taux de pauvreté¹¹ comparé à la moyenne provinciale. Elle figure dans les trois premières communes classées selon le taux de pauvreté et également selon l'indice communal de développement humain/ICDH¹². En revanche, son indice communal de développement social/ICDS¹³ se situe parmi les plus faibles des communes rurales de la province, ce qui s'explique par un retard d'équipement à cause d'un très fort enclavement.

Tableau 9 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS

	Commune Aguinane	Min commune rurale	Max commune rurale	Moyenne provinciale	Moyenne nationale
Taux de pauvreté	13,82%	8,67%	40,31%	24,54%	22%
ICDH	0,62	0,50	0,65	0,58	0,64
ICDS	0,49	0,43	0,91	0,62	-

Source : RGPH 2004.

¹¹ Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

¹² Les trois composantes de l'ICDH sont la situation sanitaire, le niveau d'éducation, et le niveau de vie approché de la population.

¹³ Les trois composantes de l'ICDS sont l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité et l'accessibilité par une route goudronnée.

Il est à noter que les valeurs de ces indicateurs, sont très critiquées par les différents acteurs de la commune, notamment le taux de pauvreté de 13.82 % considéré parmi les plus faibles de la commune. Selon les acteurs de la commune, les enquêteurs du HCP se sont limités à quelques douars de l'oasis Aguinane où l'on trouve une forte proportion des migrants (construction des maisons modernes) alors que la population des douars situés au sud de la commune fait partie des plus démunis de la province de Tata.

II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé

La commune présente un taux d'analphabétisme légèrement supérieur à la moyenne provinciale mais qui reste en-dessous de la moyenne nationale. Malgré des efforts manifestes dans ce domaine, l'analphabétisme demeure encore élevé avec une inégalité très marquée entre les deux sexes.

Tableau 10: Taux d'analphabétisme.

	Commune Aguinane 2004		Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales) 2004
	2011	2004	2004	2004	2004
Hommes	32.17	36,4%	34%	33,6%	46%
Femmes	64.77	73,8%	68,4%	66,2%	74,5%
TOTAL	48.11	58,9%	54,9%	52,2%	60,5%

Source : RGPH 2004 et SIC 2011.

II.2.3- Un taux d'activité dans la moyenne provinciale

Le taux brut d'activité¹⁴ de la commune est proche de la moyenne provinciale et régionale des communes rurales, mais il reste encore faible, en particulier chez les femmes, comparé à la moyenne nationale des communes rurales.

Tableau 11: Taux d'activité

	Commune Aguinane	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales)
Hommes	40,1%	36,9%	42,1%	55,1%
Femmes	9,5%	10%	10,5%	14,9%
TOTAL	22,6%	21,2%	24,6%	34,9%

Source : RGPH 2004.

II.3- Conclusion

La commune connaît un exode rural continu de sa population depuis plus de 20 ans accéléré par la dégradation des conditions de la production agricole : ce phénomène migratoire semble désormais irréversible. Il s'agira au mieux de chercher à atténuer le nombre de départs mais surtout de valoriser cette dynamique à travers les opportunités d'investissement individuel ou collectif qu'offrent les ressources renvoyées par les migrants, en particulier pour la diversification de l'activité économique dans le secteur agricole ou dans des secteurs alternatifs tels que le tourisme.

¹⁴ Part de la population active incluant les chômeurs dans la population totale.

L'exode crée un déséquilibre de la structure de la population : les jeunes hommes en âge de travailler constituant l'essentiel des effectifs qui quittent la commune, les femmes et les populations dépendantes (enfants, personnes âgées) se retrouvent en conséquence largement majoritaires. Il conviendra de les intégrer au maximum dans les processus de décisions et les actions de développement du territoire dans le cadre d'une planification axée selon le « genre ». La commune présente des indicateurs sociaux dans la moyenne provinciale ainsi qu'un faible taux de pauvreté. Les efforts doivent être poursuivis pour rattraper les retards d'équipement et réduire les inégalités hommes-femmes.

III. Analyse des réseaux

III.1-Une commune totalement enclavée

La commune Aguinane est la seule commune de la province de Tata qui est encore entièrement enclavée, puisqu'il ne dispose d'aucun tronçon de route revêtue, de même que les pistes qui la traversent sont difficilement carrossables et très loin des principaux axes routiers.

Deux pistes permettent d'accéder au chef lieu de commune au douar Azegza, à partir d'Akka Ighane, la première passe par le douar Boussemoum, la seconde passe par le douar Adekhsse elles ont un même linéaire de 40 km. Les 2 pistes se rencontrent à une quinzaine de km du chef lieu de commune au niveau de l'oued Aguinane.

Ces deux pistes desservent une partie des douars de la commune (Fiferd, Fighil, Azegza, Tamsoult et Adekhsse), alors que les douars Ikisse, Laaine, Ighir et Azzazel sont encore plus enclavés. Le douar Ikisse est accessible par une bretelle de piste très difficilement carrossable de 12 km, le reliant à la piste Aguinane vers Akka Ighane. Alors que les 3 autres douars sont accessibles par le biais de la piste reliant Akka Ighane à Nsoula (commune Tlite) en continuant sur une autre piste menant à Azazel (19km) qui dessert Laaine (5km) et Ighir (12km).

A partir du chef lieu de commune, on peut accéder également par piste à Taliouine (68km) via Agadir Melloul (province de Taroudant). Cette piste est plus utilisée par la population des douars situés dans la partie nord de la commune (Fiferd, Fighil, Ighir Nouzegza, Azegza, Kirioute et Timzoughine). Ces douars sont polarisés par le centre de Taliouine (souk, commerces, banque, santé...) et ont peu de contacts avec Akka Ighane et Tata dont les déplacements se limitent généralement à régler des problèmes administratifs. Cette piste a un linéaire de 43 km pour accéder à Agadir Melloul (dont 5km au sein du territoire de la commune).

Tableau 12: liste des routes et pistes dans la commune Aguinane

Type d'infrastructure	Liaison	Douars desservis	Lineaire	Etat
Piste	Akka Ighane-Bousmoum-Aguinane	Timzoughine, kirioute, Azegza, Ighir Nouzegza, Fighil et Fiferd	45 km (dont 5 km de goudron entre Akka Ighane et Bousmoum)	mauvais
Piste	Akka Ighane-Adekhsse-Aguinane	Adekhsse, Tamsoulte, Timzoughine, kirioute, Azegza, Ighir Nouzegza, Fighil et Fiferd	45 km	mauvais
Piste	Aguinane-laaine Ouanzir- Taliouine	Utilisée par les douars du nord de la commune pour accéder à Taliouine	68 km (dont 25 km revêtus entre Agadir Melloul et Taliouine)	moyen
piste	Aguinane-Agadir Melloul	Utilisée par les douars du nord de la commune pour accéder au souk Sebt Anzour	45 km	mauvais
Piste	Bretelle Fighil	Fighil	1 km	mauvais
Piste	Bretelle Azegza	Azegza	1,5 km	mauvais

Piste	Bretelle Tamsoulte	Tamsoulte	1 km	mauvais
Piste	Bretelle Ikisse	Ikisse	12	mauvais
Piste	Azazel-RP 1800 (Akka Ighane-Allougoum)	Azazel, Ighir, Laine	19 km	mauvais
Piste	Adekshe-Issil (Iznaguen) via Tizi Nharoun		60 km (dont 16 km sur le territoire de la commune)	Non carrossable
Piste	Piste touristique Fougni	Azegza, Ighir Nouzegza, Fighil et Fiferd	10 km	Non carrossable
Piste	Bretelle sous douar Tinousme	Sous douar Tinousme	5 km	Non carrossable

Source : monographie de la commune et ateliers participatifs ; 2012

Les principaux constats et problèmes soulevés lors des ateliers participatifs inter douars sont :

- **Douars Fiferd, Fighil, Ighir Nouzegza, et Azegza :**
 - Les pistes se dégradent suite au passage des caravanes de touristes (véhicules 4x4 et motos)
 - Difficulté d'accès à certaines maisons (piste "Agni", piste "Agni-dar Talainte")
 - Difficulté d'accès à certaines parcelles agricoles
 - Interruption des études scolaires pendant les crues de l'oued Aguinane (absence de pont)
 - Piste touristique Fougni en mauvais état (10km), n'est plus utilisée.
- **Douar Kirioute :**
 - Absence de pont sur l'oued Aguinane (interruption de la scolarisation et isolement de la population pendant les crues, quelque fois pendant 3 jours)
 - Piste d'accès au douar Tinousme non carrossable
- **Douar Ikisse :**
 - La piste reliant le douar à la piste principale (route en construction Akka Ighane-Aguinane) sur 12 km est peu carrossable. Cette piste devient non praticable après les pluies.
- **Douar Adekshe**
 - Piste d'accès au douar peu carrossable (5km)
- **Douars Laine, Ighir et Azazel**
 - Piste d'accès aux douars laine, ighir et azazel est peu carrossable (19km)
 - Enclavement et isolement des douars d'Arfalen : piste ancienne Tizi Nharoun reliant Laaine à Issil (Iznaguen, Issil-Taznakht : 40km) via Ighir et Azazel sur 35 km (piste non carrossable, n'est pas utilisée actuellement, dégradée au niveau des passages des ravins et oueds).
 - Piste d'accès entre Laaine et Tamsoulte (12km) est non carrossable, elle peut permettre de se rapprocher du siège de la commune.

■ Les efforts d'investissement

Dans le cadre de la deuxième tranche du Programme National des Routes Rurales PNRR II, le ministère de l'équipement et du transport a lancé au cours de l'année 2011, trois projets de construction de routes qui touchent le territoire de la commune Aguinane :

- Construction de la route non classée reliant la RP 1800 à Aguinane (par Tamsoulte) sur un linéaire de 40 km.
- Construction de la route non classée reliant la RP 1800 à Agmour (commune Akka Ighane) sur un linéaire de 5,418 km. Ce tronçon de route facilitera l'accès aux douars Laine, Ighir et Azazel.
- La construction de la RP 1800 reliant Akka Ighane et Allougoum, sur un linéaire de 9.718 km (entre les PK 20 et 29.718)
- L'aménagement de la RP 1800 sur un linéaire de 14.025 km (entre les PK 29.718 et 43.743). Ces deux tronçons permettront aux populations des douars de la commune d'accéder aux territoires des communes de Tlite et aux souks de Taznakht et Fom Zguid, via Allougoum.

Les travaux sont en cours sur les trois chantiers, le montant global pour les 3 lots est de 70,6 millions DH. Les travaux de terrassement de la chaussée sur le tronçon de la RP 1800 à Aguinane ont dépassé le douar Tamsoult et l'achèvement des travaux est prévu pour fin 2013. Cette route permettra de désenclaver partiellement le territoire de la commune, du côté de la province de Tata (l'accès au centre de Taliouine se fera encore par le tronçon de piste reliant Aguinane à Agadir Melloul).

Dans le cadre du programme de mise à niveau territorial (PMAT : période 2011/2015) initié par un partenariat entre le ministère de l'équipement et le ministère de l'intérieur (2^{ème} phase de l'INDH), il est prévu de réaliser le projet d'aménagement de la piste non classée reliant le douar Ikisse à la route Aguinane-Akka Ighane, sur un linéaire de 10 km. Le coût du projet est évalué à 10 millions DH, les études sont en cours.

III.2-Un accès à l'eau domestique peu satisfaisant

III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité

Les douars de la commune sont tous dotés d'un réseau collectif de distribution d'eau. Néanmoins, le réseau de Fiferd et Ighir Nouzegza n'est pas fonctionnel à cause de l'insuffisance du débit du puits. Il est à noter que plusieurs puits ont été creusés mais dont les débits ont été tous insuffisants. Le prélèvement dans le débit de la source d'eau de Fiferd, peut être une solution à ce problème, mais nécessite l'accord de la Jmaa chargée de la gestion des eaux d'irrigation.

Tableau 13: Taux de branchement individuel

Ménages de la commune	Nb de douars desservis	Nb de foyers desservis	Taux du branchement individuel
532	10/12	381	72%

Source : SIC 2011

L'évolution du taux d'accès à l'eau domestique (branchements individuels), a été relativement faible entre 2004 et 2011, en passant de 62,4% à 72% en 2011, malgré les investissements réalisés et ce à cause du manque d'eau dans le puits destiné à alimenter les douars Fiferd et Ighir Nouzegza.

Tableau 14 : Taux d'accès à l'eau domestique

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	0%	62,4%	72%

Source : RGPH et SIC 2011

Les questions d'eau domestique figurent parmi les premières priorités soulevées lors des ateliers participatifs tenus au niveau des douars. Les principaux problèmes relevés, concernent l'insuffisance de la ressource en eau, la mauvaise gestion des réseaux et la qualité de l'eau :

Tableau 15 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Douar Ikisse	- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par une commission du douar (54 compteurs, 3.5 dh/m3), pompe électrique. Réseau de distribution en bon état, puits situé dans le lit de l'oued. - Existence d'un puits public non équipé à faible débit.	- Le puits est menacé par les crues de l'oued - Le puits public non équipé peut être utilisé pour le lavage des vêtements (a besoin d'être approfondi)
Fiferd et Ighir Nouzegza	- Existence d'un réseau de distribution avec un réservoir de 35 m3 et pompe électrique (projet financé par INDH)	- Le réseau de distribution de Fiferd n'est pas fonctionnel à cause du débit très faible du puits (profondeur de 45m) - La population s'approvisionne directement des eaux de source, cette eau n'est pas potable à cause de la pollution des eaux par les rejets des eaux usées de Asraough jusqu'à Azegza.
Fighil	- Existence d'un système de distribution d'eau fonctionnel géré par l'association Annakhil (30 compteurs, tarif eau : 6.5 dh/m3)	- Débit faible puits Fighil - Capacité du réservoir (35m3) insuffisant - Les eaux du puits sont polluées par les eaux usées - Fuites d'eau constatées dans réseau de distribution.
Kirioute	- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par l'association Borj Al Bouyahyaouiya (100 compteurs, tarif de 5 dh/m3)	- Le puits destiné à l'eau domestique est menacé par les eaux de crue de l'oued Ait Bouyahya (Aguinane) - Débit faible du puits - Le niveau de calage du réservoir d'eau ne permet pas de dominer toutes les maisons du douar. - Le réseau des canalisations a été installé par sans aucune étude technique, - Présence de fuites dans les conduites PVC (près de 1600 m diamètre 2 pouces)
Timzoughine	- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par un comité du douar (30compteurs, tarif : 3 dh le m3) - puits équipé en pompe solaire, pour eau domestique. - 2 puits publics non équipés, destinés	- Les 2 puits destinés à l'eau domestique sont menacés par les eaux de crue de l'oued Ait Bouyahya (Aguinane) - La conduite de refoulement (350ml) au réservoir est vétuste.

	à l'eau domestique et au cheptel	
Azegza	- Existence d'un réseau de distribution d'eau géré par l'association Akkaya - L'eau est suffisante, tous les ménages sont raccordés (56 compteurs)	- Le puits destiné à l'eau domestique se trouve au milieu de l'oued Aguinane, il est menacé par ses crues - Le réseau des canalisations PVC est vétuste (2000 ml, diamètre 2 pouces)
Tamsoulte	- Réseau collectif de distribution d'eau à partir d'un puits public équipé en pompe solaire (50 compteurs), géré par l'association développement et coopération.	- Pompe solaire n'est plus fonctionnel et a été changée par une pompe électrique (coût élevé des frais de pompage : tarif : 2dh/m3) - Fuites d'eau au niveau des canalisations du réseau. - Le puits est menacé par les crues de l'oued.
Adekhssse	- Réseau collectif de distribution d'eau à partir d'un puits public équipé (91 compteurs). Initialement géré par l'association coopération et réforme (devenue inactive), actuellement la gestion du réseau est à confiée à une seule personne. La tarification est de 2.5 dh/m3.	- Débit très faible du puits, fonctionne une demi heure/jour pour 45 compteurs et le lendemain ½ H pour les 45 autres compteurs. - Fuites d'eau au niveau des canalisations du réseau, les canalisations sont dégradées.
Ighir	- Existence d'un Réseau collectif de distribution d'eau	- la pompe solaire est en panne
Azazel	- Réseau collectif de distribution d'eau gère par l'association du douar : 15 compteurs (5dh/m3), bonne qualité (analyse effectuée).	- La pression est faible dans les robinets (nécessité de changer le lieu d'implantation du réservoir) - Le puits d'eau domestique est menacé par les crues de l'oued.
Laaine	- Réseau collectif de distribution d'eau à partir d'un puits public équipé en motopompe électrique (45 compteurs), géré par l'association du douar, tarification : 3 dh/m3 et 10 dh/mois de taxe.	- Puits eau domestique menacé par les crues de l'oued.

Source : ateliers participatifs douars, janvier 2012

III.2.2- La qualité de l'eau : un souci majeur pour la population

La majorité des puits destinés à l'eau domestique, sont menacés par le risque de contamination par les infiltrations des eaux usées à partir des fosses septiques. Ces problèmes ont été soulevés avec insistance dans les ateliers des douars Fiferd et Ighir Nouzegza (utilisation directe des eaux de source) et Fighil. On a constaté également une absence de suivi et de contrôle de la qualité des eaux et un manque de traitement des eaux avant leur distribution.

III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante

La gestion des réseaux d'eau domestique est assurée soit par les associations de douar soit par des comités de douar. Cette gestion est confrontée à plusieurs contraintes dont la plus importante est l'absence de personnel permanent pour le suivi, l'entretien et la maintenance des équipements du réseau. Les autres insuffisances constatées concernent (i) la non réhabilitation des anciennes conduites qui se répercute par des fuites dans le réseau (Fighil, Azegza, Kirioute, Timzoughine, Tamsoulte et Adekhssse), le non renouvellement de la pompe solaire tombée en panne (Tamsoulte) et son changement par une pompe électrique a eu pour conséquence une augmentation de la tarification de l'eau aux habitants.

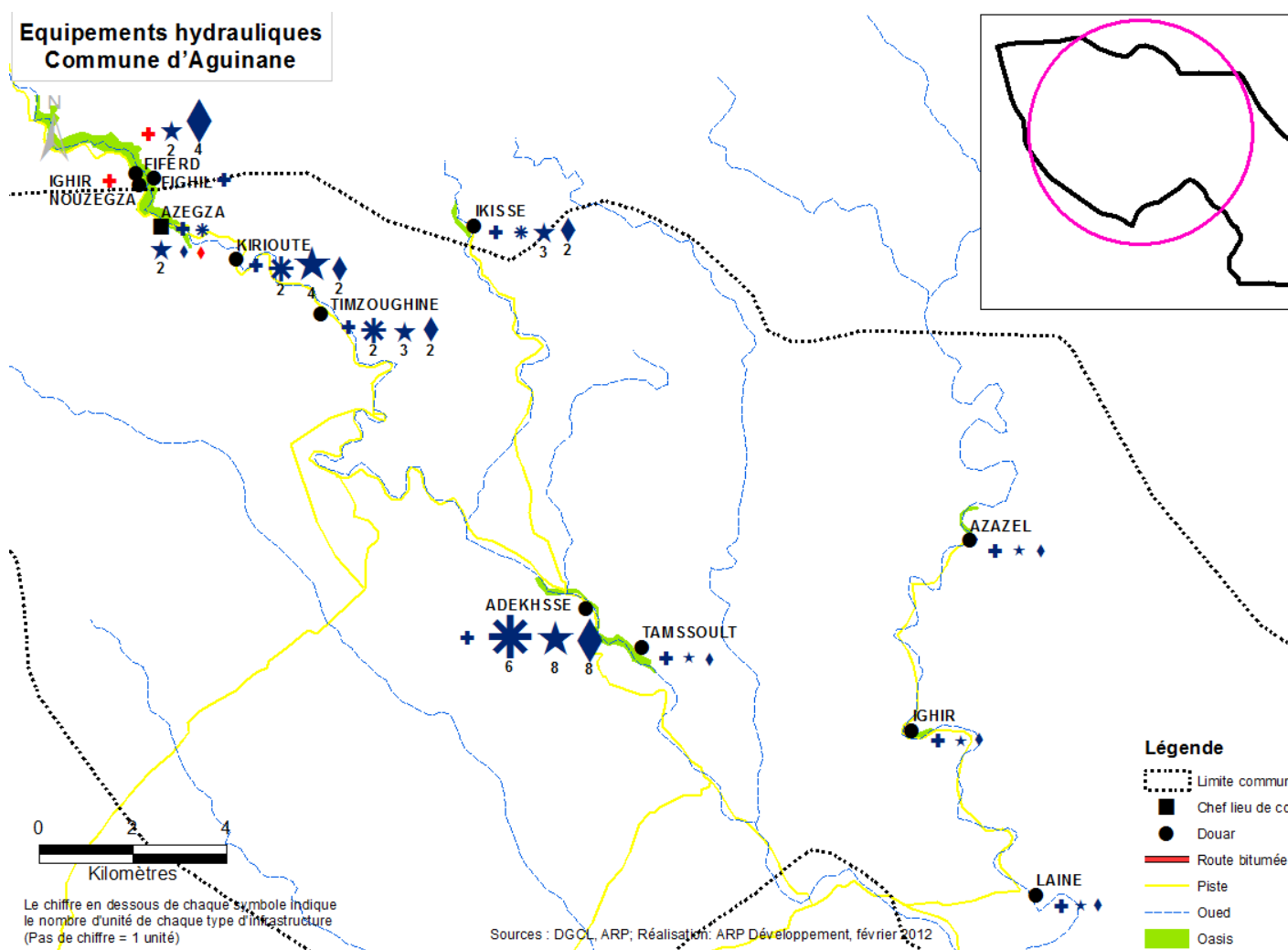
III.2.4- Des efforts d'investissement importants

Dans le cadre d'un partenariat avec l'INDH, la commune a pu réaliser plusieurs projets qui visent l'amélioration de l'accès des populations à l'eau domestique :

- Approvisionnement du douar Fiferd en eau domestique (pompe électrique, réservoir de 35 m³, conduite de refoulement de 150ml), réalisé en 2005 pour un montant de 367 000 DH dont 186 000 DH sur budget INDH.
- Réhabilitation des conduites de distribution (2200 ml) du réseau du douar Ikisse, réalisée en 2005 pour un montant de 136 000 DH dont 114 000 DH sur budget INDH.
- Alimentation douar Azegza en eau domestique (pompe électrique, construction d'un réservoir (200m³) et raccordement de l'abri de pompage à la ligne électrique) : réalisé en 2007 pour un montant de 200 000 DH dont 139 860 DH sur budget INDH.

Acquisition de conduites de distribution (2600 ml de diamètre 1" $\frac{1}{4}$ et 1150 ml de 1" $\frac{1}{2}$) pour les douars Ighir Nouzegza, Timzoughine, Laine, Ighir et Adekhsse : réalisé en 2007 pour un montant de 170 000 DH dont 118839 DH sur budget INDH.

Carte 5 : Les infrastructures hydrauliques



Château d'eau		Borne fontaine		Forage		Puits aménagé public		Réseau d'assainissement		Khattara		Seguia		Source aménagée		Nombre d'unité
F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	1
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	2 à 3
■	■	▲	▲	●	●	+	+	×	×	*	*	★	★	◆	◆	Plus de 3

III.3-L'assainissement et la gestion des déchets inexistants

Le constat est qu'il n'existe aucun système collectif d'assainissement liquide dans tout le territoire de la commune. Le passage d'un mode d'alimentation en eau traditionnel à partir des sources et puits individuels collectif à un système de branchement individuel assurant la disponibilité d'une ressource en eau chez soi au robinet et à un prix généralement abordable

a entraîné de nouvelles habitudes de consommation d'eau qui ont eu pour corollaire l'évacuation de volumes d'eaux usées beaucoup plus importants qu'auparavant, sans qu'il y'ait parallèlement la mise en place d'un système d'assainissement collectif.

Chaque ménage gère à sa manière, l'évacuation de ces eaux et beaucoup ont opté pour des fosses septiques quand la nature de terrain le permet, autrement les eaux sont évacuées directement à l'air libre. C'est ainsi que tous les douars sont confrontés au risque de contamination des eaux de la nappe, par l'infiltration des eaux des fosses septiques. Les habitants restent désarmés devant cet état de fait qui met en danger leurs santés et celles de leurs enfants.

Comme le montre le tableau suivant, le taux de mise en place des toilettes, les bains douches et les fosses septiques ont évolué d'une manière remarquable entre les années 1994 et 2004.

Tableau 16 : taux de disponibilité des WC, bains douches et fosses septiques

	RGPH 1994	RGPH 2004
WC	19.2%	52.8%
Bain douche	1.51	13.5

Source : RGPH 1994 et 2004

Aucun douar ne dispose d'un système de collecte des déchets solides, lesquels sont déversés soient dans les oueds soit sur les parcelles agricoles ou près des habitations. Ni la commune, ni la société civile n'ont pu initier des projets qui pourront atténuer les impacts sur l'environnement de ces dépôts sauvages.

III.4-Electrification

III.4.1- Un bon niveau d'électrification

■ Une forte évolution du taux d'électrification

Grâce aux programmes d'électrification du monde rural mené par l'Etat, le taux d'électrification de la commune est passé de 73,4 % en 2004 à 94,36% en 2011.

Tableau 17 : taux d'électrification

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	44,18%	73,4%	94,36%

Source : RGPH 2004 et SIC 2011

Tous les douars de la commune sont électrifiés (12) sauf la zone agricole Tinousme (Kirioute), où l'on compte quelques ménages. On note la présence de 30 foyers qui ne bénéficient pas de ce service soit près de 6 %. L'éloignement des poteaux de la ligne électrique et les frais élevés de raccordement que cela génère constitue la principale contrainte qui explique l'existence de ces foyers non électrifiés.

Tableau 18 : Taux d'électrification

Ménages de la commune	Nb de douars desservis	Taux de couverture	Nb de foyers desservis	Taux d'électrification
532	12/12	100 %	502	94,36%

Source : SIC 2011

Les principaux problèmes soulevés par la population lors des ateliers participatifs, sont résumés comme suit :

- La recharge de la carte Nour se fait à Tata, ce qui génère des frais supplémentaires de transport.
- Les poteaux électriques en bois constituent une menace pour les enfants et les habitants (Fiferd, Fighil, Ighir Nouzegza, Azegza) à cause de l'érosion surtout au niveau de la traversée de l'oued.
- Absence d'électricité au sous douar Tinousme (Kirioute)
- l'incapacité de certaines familles à faire face aux frais de raccordement au réseau électrique.
- L'éclairage public est insuffisant dans tous les douars (certains lampadaires ne sont plus fonctionnels, à cause de l'absence d'un service d'entretien).

III.5- Télécommunications

Jusqu'au mois de février 2012, tout le territoire de la commune était dépourvu de couverture de téléphone GSM, seul un service de téléphone fixe est disponible au niveau du chef lieu de commune et des douars environnants. Depuis cette date, les cinq douars situés au nord de la commune bénéficient d'un réseau de faible intensité. L'absence de ce service est problématique pour les populations des autres douars, notamment celles situées loin du chef lieu de commune, particulièrement pour les questions de santé, lorsqu'il s'agit de mobiliser l'ambulance communale pour transporter une femme parturiente ou un malade à l'hôpital.

IV. Analyse des services sociaux

IV.1- Education

IV.1.1- Le niveau d'instruction de la population

On constate que :

- le taux de la population ayant un niveau d'éducation équivalent au primaire/secondaire a évolué de manière significative en passant de 45,7 % en 2004 à 56,5 % en 2011 ;
- On note une inégalité dans le niveau d'éducation entre les hommes et les femmes à tous les niveaux (76,5 % pour le primaire et secondaire pour les hommes contre seulement 40% pour les femmes);
- L'évolution de l'accès à l'éducation supérieure a été relativement faible, ce qui est la conséquence d'un système éducatif de faible qualité avec beaucoup de contraintes le long du parcours scolaire entraînant une forte proportion d'abandon à partir de la fin du primaire. Très peu d'élèves arrivaient à réussir leurs études secondaires du fait qu'ils étaient fortement pénalisés par le faible niveau du primaire dans leurs écoles (absence de préscolaire, classes multi niveaux, manque de matériels pédagogique, absentéisme des enseignants...).

Tableau 19 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune

	Part de la population avec un niveau préscolaire			Part de la population avec un niveau primaire ou secondaire			Part de la population avec un niveau supérieur		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
RGPH 2004	7,7%	0,1%	3,1%	60,8%	35,7%	45,7%	3,2%	0,3%	1,4%
SIC 2011				76,5 %	40%	56,55%	3,85%	1,5%	2,57%

Source : RGPH 2004 et SIC 2011.

IV.1.2- Le préscolaire : quasi-inexistant sur le territoire de la commune

Une seule unité préscolaire moderne a été mise en place à l'école annexe Kirioute. Un jardin d'enfant a été initié par l'association Tagmate au profit des enfants des douars Fiferd et Ighir Nouzegza. L'absence du préscolaire dans tous les autres douars de la commune, aura un impact certain sur l'intégration des enfants au système scolaire, surtout que les programmes du Ministère de l'Education sont conçus de manière à ce que les élèves inscrits en 1^{ère} année, soient déjà alphabétisés.

IV.1.3- L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité

■ Accès aux infrastructures d'éducation primaire : satisfaisant

La couverture scolaire est relativement satisfaisante puisque pratiquement tous les douars disposent d'une école primaire. Vu leur proximité, les 4 douars Fiferd, Fighil, Azegza et Ighir Nouzegza sont desservis par l'école centrale Aguinane située à Ighir Nouzegza, vu sa position centrale. La commune est dotée de 3 écoles centrales (Aguinane, Arfalen et Laaine) et de six annexes (Ait Bouyahia, Timzoughine, Ikiss, Tamsoult, Ighir et Azazel).

Ces différentes écoles accueillent 473 élèves dont 221 filles soit un taux satisfaisant de 46.7 %. Cette proportion reste relativement faible dans l'annexe de Tamsoulte avec un taux de 41 %.

Tableau 20 : Effectifs des élèves et enseignants du primaire

Etablissements	Nb d'élèves		Total	Pourcentage des filles	Nb d'enseig	Nb de classes	Moy élèves/ classe	Moy élèves/ enseignant
	Filles	Garçons						
École centrale Aguinane	70	87	157	44,6%	5	6	26	32
Annexe Ait Bouyahia	39	43	82	47,6%	3	3	28	28
Annexe Timzoughine	15	15	30	50%	2	2	15	15
École centrale Arfalen	27	34	61	44,3%	3	3	21	21
Annexe Ikiss	17	18	35	48,6%	2	2	18	18
Annexe Tamsoulte	7	9	16	41,2%	2	2	9	9
École centrale Laaine	21	27	48	43,7%	3	3	16	16
Annexe Ighir	17	16	33	51,5%	2	2	17	17
Annexe Azazel	8	3	11	72,7%	1	1	11	11
Total	221	252	473	46,7%	23	24	20	21

Source : Délégation éducation nationale, Tata, 2011

■ Qualité du service d'éducation primaire : Des ressources humaines insuffisantes

Les moyennes élèves/classe se situent entre 9 et 28 élèves. L'école qui connaît un problème relatif de sureffectif est l'annexe Ait Bouyahya (Kirioute) avec une moyenne de 28 élèves/classe. Certaines écoles ont de très faibles effectifs, c'est le cas notamment d'Azazel et Tamsoulte avec respectivement 11 et 9 élèves par classe. Le nombre d'élèves par niveau est très réduit pour ces annexes, à Tamsoulte par exemple on a : 1 élève en 1^{ère} et 3^{ème} année et 2 élèves en 4^{ème} année).

En termes de ressources humaines, on note un déficit au niveau de l'école centrale d'Aguinane avec 5 enseignants au lieu de 6. Néanmoins on note que toutes les autres écoles pratiquent les classes multi-niveaux en raison des faibles effectifs des élèves selon les normes arrêtés par le MEN (3 professeurs pour 6 niveaux dans les 2 écoles centrales d'Arfalen, et Laaine et dans l'annexe Ait Bouhaya, et 2 professeurs pour 6 niveaux dans les annexes de Timzoughine, Ikisse, Tamsoulte et Ighir). Cette pratique peut se répercuter négativement sur la qualité de l'enseignement.

■ Des écoles moyennement équipées

Le niveau d'équipement des établissements scolaires est moyen, la situation est comme suit :

- 2 école sur 9 ne sont pas raccordées à l'électricité (école centrale et Laaine et l'annexe Ighir).
- les sanitaires existent dans la quasi-totalité des écoles (excepté une unité de l'école centrale d'Aguinane)
- 1 école ne dispose pas d'eau courante (école centrale Aguinane)
- 8/9 des écoles ne disposent pas de cantines scolaires,

- Aucune école ne dispose d'une bibliothèque.
- L'absence ou l'insuffisance des logements de fonction, ce qui n'encourage pas les enseignants à s'installer sur place.

On note l'absence du service d'entretien des classes et des toilettes dans pratiquement toutes les écoles, ce qui n'offre pas les conditions favorables pour assurer une bonne ambiance pour la scolarisation. L'infrastructure scolaire et le mobilier (tableaux, chaises..) sont souvent dégradés.

Il y'a lieu de signaler également que le mode de construction en préfabriqué de ces écoles, n'est pas adapté aux conditions climatiques de la zone en raison de sa faible capacité d'isolement (chaud l'été et très froid l'hiver).

On note également une très faible implication des parents d'élèves, des associations et de la commune sur les questions d'éducation, dans l'objectif d'améliorer la qualité d'enseignement et solutionner certains problèmes et contraintes rencontrés par les établissements scolaires.

Souvent l'emplacement de l'école se situe en dehors du douar et parfois séparé du douar par un oued ou chaaba, ce qui est souvent source de perturbation des études au cours des périodes de crue (Timzoughine, Azegza, Fiferd, Adekhsse, Azazel).

Les principaux problèmes soulevés lors des ateliers participatifs sont :

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Douar Ikisse	- École primaire annexe (2 salles, 6 niveaux, 2 enseignants, électricité, eau, mur de clôture)	- 2 enseignants pour 6 niveaux (1 du 1er au 4ème et l'autre du 5ème au 6ème) - Absence du préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme (enseignant volontaire : 1 fois par semaine) - Éloignement du collège akka ighane et des conditions d'accueil mauvaises, absence de transport pour ramener les élèves pendant les vacances (certains viennent à pied jusqu'au douar : 6 heures de marche)
Fiferd, Ighir Nouzegza, Fighil et Azegza	- Ecole centrale Aguinane	- Absence du préscolaire - Eloignement de l'école primaire pour les enfants de première année - L'école primaire d'Ighir Nouzegza n'est pas clôturée- absence d'eau et d'électricité-absence de bibliothèque - Absence de cours d'appui aux élèves - Eloignement du collège d'Akka Ighane et l'insuffisance des bourses d'internat fait que beaucoup d'élèves particulièrement les filles interrompent leurs études à la fin du cycle primaire - Les conditions d'accueil au collège d'Akka Ighane sont très mauvaises - Taux d'analphabétisme élevé
Kirioute	- École primaire (4 salles, 6 niveaux, 2 enseignants, électricité, eau, mur de clôture)	- Infiltration d'eau dans les plafonds des classes, précarité des constructions - Eloignement du collège d'Akka Ighane, - Absence du préscolaire
Timzoughine	- École primaire annexe (2 salles, 6 niveaux, 2 enseignants, électricité, eau, mur de cloture)	- Classes multi niveaux (1 enseignant pour 3 niveaux)
Tamsoulte	- Ecole primaire annexe : 2 instituteurs/6 niveaux/3salles/eau/électricité/clo ture/	- Eloignement de l'école primaire du douar (1km) - Absence du préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'Analphabétisme (hommes et femmes)

		- Absence des instituteurs
Adekhsse	- Ecole primaire centrale	- Absence du préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'Analphabétisme (hommes et femmes) - Interruption de l'école en cas de crue de l'oued (30m)
Ighir	- École primaire : 2 salles, eau, mur de clôture, toilettes, 2 logements - Association des parents d'élève	- École n'est pas électrifiée, sans cantine, sans terrain de sport, 2 enseignants pour 6 niveaux - Absence des enseignants et du directeur de la centrale - L'association des parents d'élève n'arrive pas à se réunir avec le directeur - Certaines matières (mathématiques, histoire géographie) ne sont pas enseignées de manière intense - Abandon des études à partir de la fin du primaire à cause éloignement du collège akka ighane
Azazel	- École primaire (2003/2004) : 2 salles, 1 enseignante, 4 niveaux, eau (gratuit par association), électricité, toilettes, 1 logement	- Pas d'enseignant pour les niveaux 4 et 5 - 1 enseignante pour 4 niveaux - Absence de mur de clôture - Absences répétées de l'enseignante - Absence de contrôle et du suivi de la part du directeur de l'école centrale
Laaïne	- École primaire : 3 salles, salle de réunion, eau, clôture, toilettes, 1 logement, 1 directeur, 1 gardien	- Éloignement du collège akka ighane et peu de bourses - École n'est pas électrifiée, sans cantine, sans terrain de sport, 3 enseignants pour 6 niveaux - Absence du préscolaire

Source : Ateliers participatifs inter douars, janvier 2012

IV.1.4- L'éducation secondaire : un taux de poursuite très faible

La commune d'Aguinane ne dispose pas de collège, les élèves désirant poursuivre leurs études secondaires devront s'inscrire au collège Akka Ighane. Ils devront bénéficier d'une bourse d'internat ou de dar Talib, en raison de la distance séparant les douars de la commune du collège (plus de 40 km).

Tableau 21 : Distance entre les douars de la commune et le collège Al Massira à Akka Ighane.

Douars	Distance au collège Akka Ighan
Douar Ikisse	30
Fiferd, Ighir Nouzegza, Fighil	45
Azegza	44
Kirioute	42
Timzoughine	40
Tamsoulte	22
Adekhsse	25
Ighir	35
Azazel	40
Laaïne	28

Source : enquête SIC, 2011

Le constat est que très peu d'élèves (notamment les filles) poursuivent leurs études secondaires ou les abandonnent à cause de plusieurs contraintes dont les plus importantes sont :

- Eloignement du collège ;
- Les mauvaises conditions d'accueil à l'internat du collège d'Akka Ighane et un manque de suivi et d'encadrement des élèves à l'internat ;
- Le niveau scolaire bas des élèves issus de la commune, qui trouvent des difficultés à réussir leurs études ;
- Absence de transport régulier pour permettre aux élèves de rejoindre leurs maisons pendant les week ends et les vacances scolaires ;
- Absence de suivi et de prise en charge sanitaire des élèves malades (ils sont renvoyés chez eux).

L'internat du collège Al Massira à une capacité d'hébergement limité à 300 élèves dont 100 filles (en plus de Dar Talib), qui reste insuffisante pour accueillir les élèves éloignés des trois communes de Akka Ighane, Ibn Yacoub et Aguinane. Dans le cas où l'élève ne bénéficie pas d'une bourse d'internat, certains parents n'ont pas les moyens de payer les frais de Dar Talib (700 DH/an).

Les indicateurs de performance de l'enseignement

La quasi-totalité des enfants en âge de scolarisation (6/11ans) ont été inscrits au terme de l'année scolaire 2011/2012, sauf 1 élève garçon au douar Ighir Nouzegza. La scolarisation des enfants de la commune enregistre une évolution remarquable passant de 45,37 % en 1994 à presque 100% en 2011.

Tableau 22 : taux de scolarisation

Commune	taux de scolarisation des garçons	taux de scolarisation des filles	Taux de scolarisation global
RGPH 1994	62,50%	27,61%	45,37%
SIC 2011	99,45%	100 %	99,78 %

Source : RGPH 1994 et SIC 2011

Le taux d'abandon scolaire des élèves au niveau du primaire est très faible. D'après le personnel de l'éducation rencontré, tous les élèves poursuivent leurs études jusqu'à la 6ème année, à l'exception de cas très rares. Pour l'année scolaire 2010/2011, sur un nombre total d'élèves inscrits de 468 élèves (dont 220 filles), le nombre d'abandons est de 3 soit un taux de 0,64 % (dont 1 fille).

Le taux d'abandon au collège Massira d'Akka Ighane est beaucoup plus élevé que celui du primaire, en effet en mai 2011 sur un effectif total inscrit de 499 élèves (dont 171 filles), le nombre total d'abandon est de 29 soit un taux de 5,8%. Le nombre de filles ayant abandonné est de 8 soit un taux de 4,7%.

Tableau 23 : Taux d'abandon scolaire

	taux d'abandon scolaire au primaire (Filles)	taux d'abandon scolaire au primaire (Garçons)	Taux d'abandon total	taux d'abandon scolaire au Secondaire (Filles)	taux d'abandon scolaire au Secondaire (Garçons)
2010/2011 (mai)	0,45%	0,8%	0,64%	4,7%	6,4%

Source : Délégation éducation nationale Tata (2010/2011).

■ **Alphabétisation des adultes : Un analphabétisme prononcé au milieu des femmes**

Selon les données du recensement RGPH 2004, le taux d'analphabétisme de la population de la commune d'Aguinane est de 58,9 %, qui reste élevé par rapport à la moyenne provinciale (54,9%) et proche de la moyenne nationale (60,5%). La situation est plus alarmante pour les femmes, dont le taux en 2004 était de 73,8% contre seulement 36,4% pour les hommes.

Tableau 24 : évolution du taux d'analphabétisme.

Commune	taux d'analphabétisme des hommes	taux d'analphabétisme des femmes	Taux d'analphabétisme total
RGPH 1994	59,08	93,83	79,95
RGPH 2004	36,4	73,8	58,9
SIC 2011	32,17	64,77	48,11

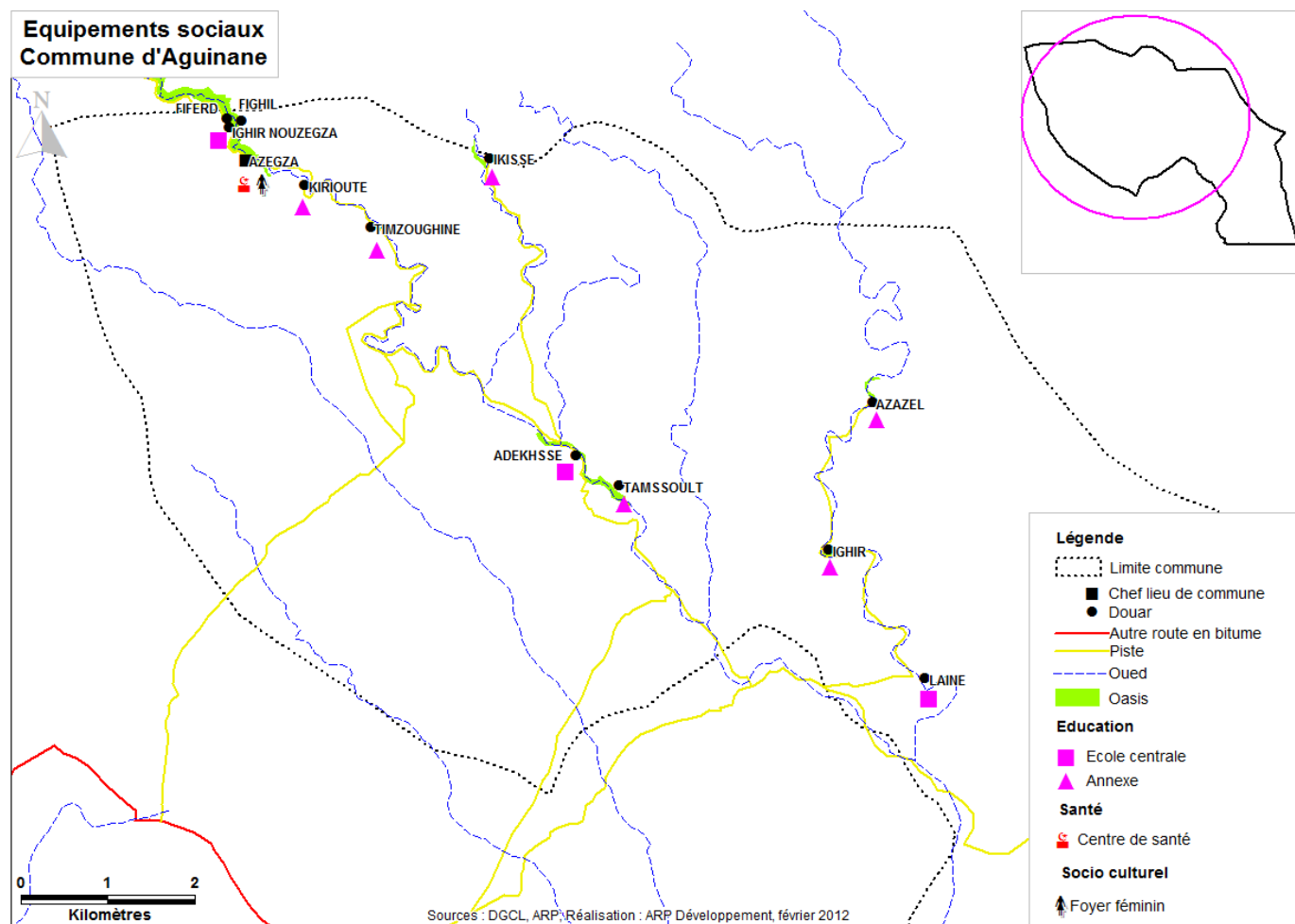
Source : RGPH 1994 et 2004, et SIC 2011

D'une manière générale on note l'insuffisance de programme de lutte contre l'analphabétisme, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, de même qu'il n'y a pas de durabilité dans ses programmes dont les effets et impacts sont souvent insignifiants.

IV.1.5- Des efforts d'investissements dans le secteur

Les principaux investissements réalisés, rentrent dans le cadre du programme d'urgence mené par le ministère de l'éducation nationale. Ils concernent la réhabilitation en l'année 2010, de l'école centrale Aguinane (montant de 165 445,50 DH) et des deux annexes Ait Bouyahya (333 445,56 DH) et Timzoughine (281 637,32 DH). Au titre de cette année 2011/2012, la délégation provinciale de l'EN de Tata, a programmé la réhabilitation des 2 annexes de Ighir et Ikisse.

Carte 6: Localisation des équipements sociaux de la commune



IV.1.6- Dynamique associative dans le secteur éducatif : très faible

Il existe une APE dans les trois écoles centrales Aguinane, Adekhsse et Laaine, mais sont très peu actives. Il y'a également une association Annajah dans chacune de ces écoles centrales et ont toutes bénéficié de subventions durant les deux années 2009 et 2011. Les associations de développement s'impliquent peu dans les questions d'éducation.

IV.2- Une offre de santé très insuffisante et de faible qualité

La commune rurale Aguinane dispose d'un seul centre de santé au chef lieu de commune Azegza encadré par un infirmier, il est raccordé à l'eau et à l'électricité. Il est doté de 2 logements (1 pour le médecin et 1 pour l'infirmier) qui n'ont jamais été utilisés à cause de leur éloignement des habitations. Ces deux logements ne sont pas électrifiés.

Tableau 25 : caractéristiques des infrastructures de santé

Type d'infrastructure	Douar	Nombre des médecins	Nombre des personnels		Nombre de Sage femmes	Ambulances	Nombre de lit
			Infirmiers	Infirmières			
CSC	Azegza	0	1	0	0	1 (communale)	0

Source : Entretien avec l'infirmier du CSC Aguinane, 2011

Couverture sanitaire

Selon les normes de l'OMS concernant le rayon de couverture sanitaire (5 km), près de la moitié de la population de la commune n'est pas couverte par les services de santé fixes, il s'agit des douars Timzoughine, Ikisse, Adekhsse, Tamsoulte, Laaine, Ighir et Azazel, qui sont situés à des distances de plus de 5 km de la structure de santé. Pratiquement tous ces douars (excepté Timzoughine) n'ont aucun contact avec le CSC d'Aguinane et se dirigent vers le centre de santé d'Akka Ighane.

Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire

Distance entre les douars et l'unité sanitaire	Part de la population concernée
Moins de 3 Km	38%
Entre 3 et 5 Km	12%
Plus de 5 Km	50%

Source : enquête de terrain et SIC 2011

L'absence de moyens de communication (absence de couverture GSM et rareté des moyens de transport) constitue une contrainte majeure pour accéder aux services de santé notamment pour les situations d'urgence. Ces douars sont desservis uniquement par les unités mobiles dont les fréquences de passage sont très espacées et non régulières avec une durée de travail limitée à quelques heures dans chaque douar.

Pour le transport des femmes enceintes vers la salle d'accouchement d'Akka Ighane par l'ambulance communale, le conseil communal a pris la décision à ce que la famille prenne en charge uniquement les frais de carburant (150 DH). Pour ce qui est des situations d'accouchement à complication (césarienne), une convention a été signée entre la commune d'Aguinane, la délégation provinciale de la santé (circonscription sanitaire d'Akka Ighane), en vue de la prise en charge du transport de ces femmes enceintes vers l'hôpital provincial de Tata.

IV.2.1- Un manque de personnel médical

En l'absence d'un médecin et d'une salle d'accouchement au centre de santé d'Aguinane, les habitants de la commune sont obligés de se déplacer au centre de santé d'Akka Ighan (1 médecin non résident qui vient 2 fois par semaine) ou à l'hôpital provincial de Tata. Ces déplacements se traduisent par des dépenses importantes de transport et de frais de séjour.

En termes d'encadrement, on compte un infirmier pour 3325 habitants c'est presque huit fois en dessous des normes de l'OMS et des objectifs du Maroc qui sont respectivement : d'un infirmier pour 435 habitants et 3 infirmiers pour 1000 habitants. L'absence d'une infirmière au centre de santé d'Aguinane, n'encourage pas les femmes à se présenter au centre de santé pour les questions de planification familiale et de suivi pré et post natal.

L'absence d'un module d'accouchement au centre de santé, constitue l'un des problèmes principaux soulevés par la population de la commune lors des ateliers participatifs. Les situations d'accouchement deviennent très problématiques surtout pour ce qui est de la mobilisation de l'ambulance communale en raison de l'absence de la couverture du téléphone GSM et le manque de moyens de transport dans la majorité des douars.

Santé de l'enfant

Au titre de l'année 2011, le CSC a enregistré 148 cas de diarrhées des enfants entre 0 et 5 ans, ce qui représente 48 % de l'effectif de cette tranche d'âge. Ce nombre serait beaucoup plus important, vu la difficulté d'accès au CSC par les habitants des douars de la partie Sud de la commune, dont les cas sont plutôt enregistrés au CSCUA d'Akka Ighane. Certaines de ces maladies seraient en corrélation avec le manque d'hygiène et la contamination très probable des eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées des fosses septiques.

Le CSC est raccordé à l'eau domestique et à l'électricité, et dispose de deux logements non utilisés. Il est néanmoins sous équipé en matériels et équipements de santé.

Les problèmes liés au secteur de santé figurent parmi les premières priorités de la population. Les habitants de la commune jugent très faible la qualité de service de santé offert par le CSC. Les principales faiblesses retenues sont :

Tableau 27 : principaux problèmes sanitaires

Principales faiblesses relevées	Conséquences
Infrastructures	
- Eloignement du centre de santé d'Aguinane des douars Ikisse, Adekhsse, Tamsoulte, Laaine, Ighir et Azazel - Absence d'un Module d'accouchement - Eloignement du centre de santé et de la maison d'accouchement (Akka Ighane ou Taliouine) - Faible qualité des services rendus par l'hôpital de tata.	- Départ vers le centre de santé d'Akka Ighane - Pour les accouchements, le transport des femmes se fait souvent dans de conditions très mauvaises vers la salle d'accouchement d'Akka Ighane, ou à l'hôpital provincial de Tata ou Agadir. - Frais de transport par ambulance élevés (250 dh pour Akka Ighan et 400 dh pour Tata)
Personnel	
- Absence d'un médecin - Absence d'une infirmière et d'une sage femme - Insuffisance de personnel paramédical (1 infirmier) - Insuffisance et irrégularité des tournées des unités mobiles (1 fois tous les 4 mois) avec une durée très courte	- Qualité de service insuffisante, départ vers les centres de santé d'Akka Ighane, Taliouine ou à l'hôpital provincial de Tata ou à Agadir (dépenses de transport et autres).

consacrée à chaque douar.	
Approvisionnement	
- Insuffisance ou absence des médicaments dans le CSC - Absence de dépôt de pharmacie	- Achat des médicaments dans le dépôt de pharmacie d'Akka Ighane et les pharmacies de Taliouine et Tata
Equipement et matériel	
- Une seule ambulance communale - Absence de lits d'hospitalisation - Difficulté de mobiliser l'ambulance communale en situation d'urgence (absence de réseau GSM) et des moyens de transport pour rejoindre le chef lieu de commune. - Les frais de transport par l'ambulance communale sont trop élevés (210 DH pour Akka Ighane, 410 dh pour Tata et 750 dh pour taroudant, aller simple) - Absence de vaccin antirabique et de sérum anti poison contre les morsures des scorpions et serpents (on doit se déplacer à Tata) - Pullulation des chiens errants	- Recherche de transporteurs clandestins pour évacuer les malades ; - Départ vers les unités sanitaires d'Akka Ighane, Taliouine, Tata et Taroudant.

Source : enquête de terrain et ateliers participatifs douars, janvier 2012

IV.2.2- Absence d'investissements dans le secteur de santé

On note très peu d'investissement dans le secteur de santé, aussi bien par le département ministériel que par la commune.

IV.3- Les équipements socio culturel

Les activités et les équipements socio culturels sont quasi-inexistants. Seul le chef lieu de commune Azegza, est équipé d'un foyer féminin réalisé en 2007 sur un financement du conseil provincial (500 000 DH), mais qui reste non équipé. Ce foyer est géré par l'association Akkaya, les principales activités qui y sont conduites sont les cours d'alphabétisations et les réunions de l'association féminine du douar Azegza ainsi que les activités de l'association Akkaya. Ce foyer féminin n'est pas fréquenté par les femmes des autres douars (Ighjr Nouzegza, Fighil et Fiferd, en raison de son éloignement (1 à 2 km). Au douar Fiferd, un marocain résidant à l'étranger a mis à la disposition des femmes du douar une grande salle, pour y conduire leurs activités (alphabétisation, réunions...). On note l'absence de terrain de sport, sur tout le territoire de la commune.

Quatre associations sont sensées intervenir dans le domaine culturel et sportif : Tifaoute pour la culture et la coopération (Fiferd), Akkaya pour le développement et la culture (Azegza), Jeunesse Adekhsse pour le développement, culture et coopération, mais disposent de très peu de moyens pour organiser leurs activités.

Le conseil provincial, a programmé sur son budget 2012, la construction d'un centre social à Aguinane (douars Fiferd, Fighil et Ighir Nouzegza), pour un montant de 500 000 DH. Ce centre permettra d'accueillir les activités des associations de développement et des associations féminines.

IV.4- Conclusion

La construction de la route Akka Ighane Aguinane, va permettre de désenclaver en partie le territoire de la commune, néanmoins il restera la liaison avec Taliouine via Agadir Melloul à améliorer. Les douars Azazel, Ighir, Laaine, restent isolés du reste du territoire de la commune, la construction de la route Akka Ighane Allougoum, permettra d'améliorer l'accessibilité à ces 3 douars, néanmoins la piste reliant Laaine à Azazel reste peu carrossable.

Des progrès ont été enregistrés en matière d'électrification (taux de 94%) et dans un degré moindre l'accès à l'eau domestique (taux de 72%), néanmoins beaucoup de faiblesses persistent notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et de la gestion des déchets solides.

En matière d'eau potable, la situation est critique pour les douars Fiferd et Ighir Nouzegza, qui ne disposent pas d'eau courante en raison de l'insuffisance du débit de puits (approvisionnement direct à partir des sources d'eau). L'insuffisance ou le non fonctionnement de l'éclairage public se pose dans tous les douars de la commune.

Aucun douar ne dispose d'un réseau collectif d'assainissement liquide ni de service de collecte des déchets solides. L'évacuation des eaux usées se fait vers des fosses septiques ou à l'air libre, alors que les ordures ménagères sont déposés dans les lits des oueds ou près des douars. Les terrains agricoles et certaines habitations des douars de la commune sont exposés aux menaces des crues des oueds.

Sur le plan de l'éducation, on constate une évolution favorable de la scolarisation des enfants (taux de scolarisation de près de 98% et faible abandon scolaire au primaire (1.6%)). La proportion des filles au primaire reste relativement satisfaisante (46.7%), néanmoins beaucoup de filles abandonnent leur scolarisation à la fin du primaire à cause de l'éloignement du collège d'Akka Ighane et du refus des parents de les mettre à l'internat loin d'eux. La proportion des filles au collège n'est plus que de 34%, contre près de 47% au primaire.

La couverture de santé est faible, plus de 50% de la population se situe à une distance de plus de 5 km du centre de santé d'Aguinane. La qualité de service de santé est très faible, en raison de l'insuffisance des ressources humaines (absence de médecin, 1 seul infirmier pour toute la commune), l'absence d'un module d'accouchement, le sous équipement du CSC et l'insuffisance des moyens de locomotion (une ambulance) et de la difficulté de leur mobilisation (absence de réseau GSM).

V. Analyse économique

V.1- Une agriculture oasienne de subsistance en difficulté

V.1.1- Les conditions de milieu

- Un relief montagneux à plus de 70%.
- Un climat aride avec des étés très chauds et des hivers froids.
- Des précipitations moyennes annuelles faibles ne dépassant pas les 90 mm.
- Les ressources en eau de la commune d'Aguinane sont constituées principalement des ressources en eau souterraines, captées les sources et khetaras irriguant les oasis.
- La sécheresse qui a sévi depuis plusieurs décennies, a rendu plus fragile l'environnement oasien, par une raréfaction des ressources en eau et donc une régression des superficies irriguées.
- En zone de montagne, on note la présence de parcours, qui sont actuellement moins utilisées qu'auparavant.

V.1.2- L'agriculture

■ Le foncier et sa répartition

La superficie des oasis de la commune est de 584 Ha soit moins de 1.2 % de la superficie totale de la commune, alors que la superficie des parcours est estimée à 40%. La superficie irriguée est concentrée au niveau des oasis de la commune, elle est de 368 hectares.

Tableau 28: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation

Superficie de la commune (ha)	Répartition des surfaces en hectare (ha)					
	Superficie oasis	Forêt	Parcours	Inculte	Bour	SAU Irrigué
50 000	584	-	20 000	29669	-	368

Sources : Etude typologie des oasis, AS 2008 et ORMVA Ouarzazate 2007

Deux types de statuts de la terre existent sur le territoire de la commune, le Melk au niveau des oasis et le collectif au niveau des parcours (ces terrains sont gérés par les collectivités ethniques : Jamaa Soulalia).

La taille moyenne des exploitations et des parcelles¹⁵ est respectivement de 1.36 ha et 0.04 ha. Les exploitations sont caractérisées par le morcellement, avec une moyenne de 12 parcelles par exploitation pour la catégorie inférieure à 0.5 ha. 96% des exploitations ont une superficie inférieure à 2 ha. La majorité de ces exploitations ne peuvent plus être viables, d'autant plus que les ressources en eau ont connu une diminution à cause des sécheresses récurrentes depuis les années 1970. Le mode de faire valoir direct (99.7%) reste le mode le plus dominant au niveau de la commune.

■ Les autres facteurs de production : main d'œuvre et équipement

¹⁵ Monographie agricole commune Ibn Yacoub, ORMVAO, 2007

- ✓ La main d'œuvre est essentiellement familiale. Néanmoins les départs massifs des jeunes vers les villes et leur désintéressement au travail agricole, fait que les exploitations sont confrontées à un problème sérieux de main d'œuvre pour les travaux agricoles, l'entretien des palmiers et la maintenance des réseaux d'irrigation traditionnelle. Pour faire face à cette carence, les femmes interviennent de plus en plus dans les activités agricoles.
- ✓ Le niveau de mécanisation est faible, en raison du micro-parcellaire et du relief montagneux de la commune.
- ✓ Les exploitations utilisent très peu de semences sélectionnées, d'engrais et de pesticides, en raison du manque de sensibilisation des agriculteurs, de leurs coûts élevés et de l'éloignement de leurs points de vente.

■ Ressources en eau et gestion de l'irrigation

L'agriculture au sein de la commune, repose principalement sur l'irrigation traditionnelle à partir d'un réseau de seguias en terre alimentées par des sources qui elles mêmes captent les eaux des sous écoulements des oueds par un réseau de khetaras. La situation des superficies irriguées par oasis est synthétisée comme suit :

Tableau 29 : Estimation de la superficie des oasis de la Commune en 2008

Nom de l'Oasis	Superficie en en ha	SAU irriguée en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
			hiver	été
Adkhsse N'ouarfal, Tamsoult	180	80	50	10
Aguinane Fighil	40	30	80	40
Azazele	8	8	100	50
Azougza	30	15	100	15
El Aïn Sidi Lahcen Ben Ali	20	12	80	20
Fiderd	300	180	70	40
Ighir Nisdaoune	25	20	80	20
Kiriouite	30	15	70	10
Timzoughine	9	0.06	0.6	0.6
Tkisse	12	8	80	60
Total commune	584	368		

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Les ressources en eau mobilisées au niveau de chacune des oasis sont comme suit :

Tableau 30 : Situation des ressources en eau agricoles des oasis de la Commune en 2008

Nom de l'Oasis	Nb sources	Nb Séguia s	Nb Khetaras	Nb puits			
				Individuel s	Dont équipés	Collectifs	Dont équipés
Adkhsse/ Tamsoult	8	10	5	7	0	2	2
Aguinane	4	5	2	7	0	0	0
Azazele	1	1	1	0	0	1	0
El Aïn i	3	3	3	5	5	1	0
Ighir	1	2	1	6	0	0	0
Kiriouite	2	2	2	3	0	0	0
Timzoughine	1	1	1	2	2	1	1
Ikisse	2	2	2	0	0	0	0

Total	22	26	17	30	7	5	3
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	----------

Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012

■ Des ressources en eau souterraines de plus en plus rare

Au niveau de la commune, l'agriculture repose essentiellement sur l'irrigation traditionnelle au niveau des oasis, alors que le bour est marginal en raison de la rareté des précipitations. Cette irrigation se fait par le captage des écoulements souterrains des oueds, par une vingtaine de sources et khetaras (cf. inventaire en annexe). Le débit de ses sources diminue en période d'été où l'évaporation est très grande et la demande en eau des plantes et des palmiers est maximale. Le débit de ses sources est également sensible aux précipitations (augmentation des débits après les chutes de pluie en zone montagneuse).

Pour faire face au déficit de la ressource en eau, quelques agriculteurs ont creusé des puits (30), dont certains sont équipés en groupe motopompe diesel (7 à Timzoughine et Laaine), en vue d'apporter un complément d'irrigation, particulièrement lors des périodes de pointe. Néanmoins, la majorité des agriculteurs n'ont pas les moyens d'équiper leurs puits en motopompe, de même que les frais de gasoil sont élevés (1litre/heure de pompage/ 12 m3 soit presque 0.7 DH/m3). L'ORMVAO a procédé à l'équipement d'un puits à l'oasis Adekhsse/tamsoulte, mais n'a pu être mis en service, à cause d'un conflit entre les agriculteurs des douars Adekhsse et Tamsoulte.

Les khetaras et les sources souvent situées dans les lits des oueds, sont comblées par les dépôts des sédiments après le passage de chaque crue, ce qui nécessite des entretiens permanents. Certaines sources ont été tarées, à cause de l'absence de ces entretiens.

V.1.3- Les systèmes de culture et les productions agricoles

Le système de culture dominant au niveau de la commune, repose principalement sur le palmier dattier en association avec des cultures sous jacentes et un élevage de petits ruminants (ovins et caprins) conduit souvent en stabulation.

Les principales cultures pratiquées sont l'orge (destiné surtout à l'aliment de bétail), le blé, le maïs, les légumineuses, le maraîchage et la luzerne comme culture fourragère.

La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 70% de la superficie des cultures, vient ensuite la luzerne avec 22%, le maraichage (oignon, navets, carottes) avec 5% et les légumineuses (fèves et petits pois) avec 3%¹⁶. Ces productions sont destinées, principalement à l'autoconsommation.

La culture du Henné est pratiquée par une douzaine d'agriculteurs aux douars Laaine et Ighir, sa production est vendue à Akka Ighane et Tissinte. C'est entre mai et octobre qu'ont lieu les récoltes, les femmes récoltent les feuilles des arbustes tous les 40 jours. Sur une année on atteint cinq récoltes, elles se font manuellement. La récolte demande beaucoup de temps (estimé à 833 hj/ha), les rendements sont évalués à 50 qx/ha.

La commune compte près de 52 100 palmiers dattiers, dont près de 60% à l'oasis commune aux deux douars d'Adekhsse et Tamsoulte. Selon les agriculteurs, seuls près de 30 % des palmiers sont productifs en raison de plusieurs facteurs : maladie du Bayoud, manque d'eau pour l'irrigation, le manque d'entretien, le manque de main d'œuvre pour la pollinisation et la difficulté de la récolte des dattes (hauteur élevée des palmiers).

¹⁶ ORMVA Ouarzazate, 2007

La variété Sayr (et Lybsse) de faible qualité est la plus fréquente (près de 40%), mais est la plus résistante à la maladie du Bayoud. Les rendements par pied varient selon les variétés, l'âge du palmier et le degré d'irrigation. Ils sont évalués pour les palmiers irrigués, entre 15 à 30 kg/pied/an, avec de fortes variations inter annuelles.

Tableau 31 : Les variétés des palmiers

Nom de la variété	%	Rendement moyen par pied (kg)	Prix moyen de vente
Boutifest	28	21	3 dh/kg
Sayr	30	21	1.5 dh/kg
Allybse	10	21	1.5 dh/kg
Boufgousse	10	21	12 dh/kg
Jihel	10	21	8 dh/kg
Bouskri	5	21	12 dh/kg
Daoud Othman (Aguinane/fiferd)	1	21	5 dh/kg
Admame	2	21	
Bouytoubé	2	21	
boustehmi	1	21	
mekt	1	21	
Total commune	100	21	

Source : Ateliers participatifs douars, janvier 2012

La production des dattes est autoconsommée à hauteur de 30 %, cette proportion varie selon les variétés, elle est plus faible pour les dattes de meilleure qualité (près de 10% pour Jihel et Boufegousse). Les quantités commercialisées sont de l'ordre de 40 %, elles sont plus importantes pour les variétés de bonne qualité (70 à 90 %). Près de 30% de la production des dattes non consommables, sont destinées à l'alimentation du bétail.

La vente des dattes, constitue la principale source de revenus des agriculteurs. Les dattes sont cédées sur place à des commerçants qui se déplacent aux douars, ou dans les souks de Taliouine, Akka Ighane, Taroudant et Inezgane. Les dattes sont vendues en vrac, généralement au volume (1 abra vaut près de 13 kg) et non pas au poids (kg), exceptés pour les variétés de très bonne qualité.

La production agricole de la commune

Les principales productions des spéculations végétales, existantes dans les oasis, sont comme suit :

Tableau 32 : Production des cultures

	Nbre total de palmiers	Nombre de palmiers productifs (30%)	NB Arbori culture		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes			
			Oliviers	Autres		Céréales	Légumi neuse	Fourrage	Maraîchage
NB ou superficie	52100	15630	335	1992	188	155	7	24	17
Rendement moyen : qx/ha ou kg/arbre		21kg/pied	10 kg/pied	30 kg/pied		20	50	150	120
Production moyenne		3282	34	598		3100	350	3600	2040

annuelle en quintaux									
----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008 et enquête de terrain 2011

Il y'a lieu de noter que les habitants des douars Fiferd et Fighil disposent de terrains agricoles bour au lieudit Ighern Nimarghade dépendant du territoire de la commune Agadir Melloul.

V.1.4- Un mode de conduite d'élevage en évolution

On constate que l'élevage extensif sur parcours est en régression sur le territoire de la commune, il est encore pratiqué par une trentaine d'éleveurs dans les douars de Timzoughine (5 éleveurs), Kirioute (6), Ikisse (3), Tamsoulte (3), Laine (4), Ighir (4) et Azazel (6). Ces éleveurs disposent encore d'enclos en montagne (Zraibs), dont plus de la moitié sont abandonnés. Ces éleveurs de métier, disposent d'effectifs de petit bétail variant (selon les saisons et conditions climatiques) entre 200 à 500 têtes composés à près de 80% de caprins. Les races locales sont les plus dominantes, on note très peu d'introduction de race améliorée adaptées au système oasien telle la race ovine Dman et caprine Draa.

Tableau 33 : Composition du cheptel de la commune

Années	Bovin	Ovin	Caprin	Equidés
RGA 1996	418	1971	5550	203
ORMVAO 2007	240	1000	3200	120
Etude typologie des oasis/AS (2008)	428	1220	5500	111
Enquête chioukhs et moqaddems 2009	361	5410	8769	117

Source : RGA 1996, ORMVAO 2007, typologie oasis/Agence du Sud et enquête commune 2009.

En dehors de cet élevage extensif, l'élevage est associé à l'agriculture oasienne avec notamment des soles d'orges, maïs et luzerne dont les productions sont destinées à l'alimentation du bétail. Chaque famille dispose d'un effectif réduit d'ovins et de caprins de race locale (entre 10 et 20 par famille), ils sont conduits en stabulation ou en pâturage par un berger commun qui garde le bétail de tout le douar. Quelques familles ont une à 2 vaches de race locale, pour la production de lait de consommation. L'alimentation du cheptel est composée d'orges, paille, luzerne, et des dattes non consommables (principalement les déchets de Sayr). Les races locales sont les plus présentes.

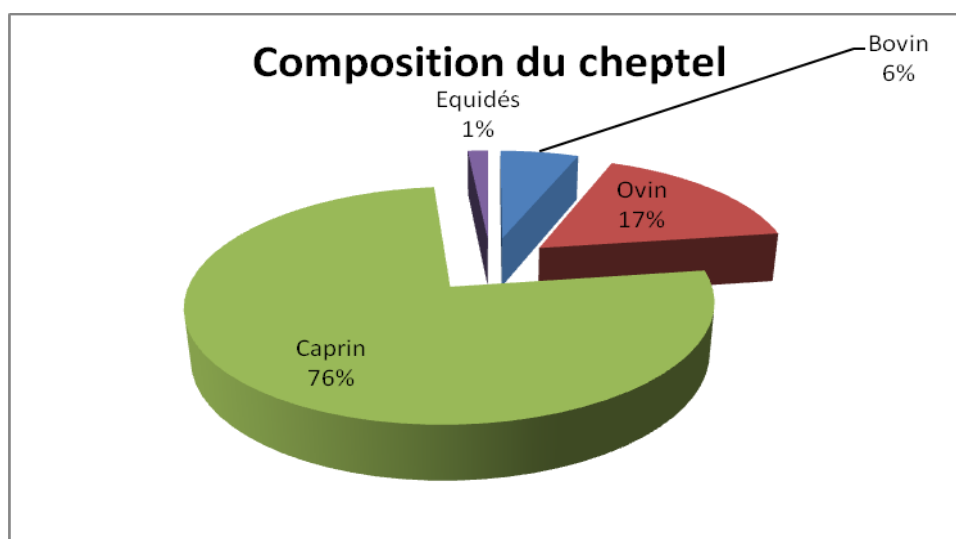


Schéma : Composition du cheptel de la CR Aguinane (Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008)

Les entretiens avec les éleveurs, ont ressorti que ces derniers ont fait baisser l'effectif de leur cheptel à cause du manque de pluie durant cette campagne 2011/2012 couplée à une hausse des prix des aliments de bétail (l'orge a atteint des prix dépassant les 3 dh/kg, le subventionné est à 1.50 dh/kg).

L'apiculture est saisonnière, elle est conduite de manière traditionnelle. Les productions de miel sont très faibles, elles varient entre 2 à 6 kg/ruche selon les saisons. La production est destinée en grande partie à l'autoconsommation, quelques uns vendent le surplus de leurs productions.

■ Commercialisation

La vente du bétail se fait sur place, aux éleveurs nomades Doublal de la commune Tissint ou au Moussem Sidi Ben Yacoub, alors que les achats s'effectuent aux souks de bétail de Taznakht et Aoulouz. Les prix de vente des agneaux d'un an se situent entre 800 à 1000 dh/tête. Les veaux ne sont pas engraisés, en raison du coût élevé des aliments composés, ils sont généralement vendus à l'âge de 6 mois à des prix variant entre 3000 et 4000 DH. La production laitière est très faible, elle est de l'ordre de 1l/j et s'étale sur une période de 6 mois. Elle est destinée en totalité, à l'autoconsommation.

V.1.5- Une organisation et un encadrement du secteur agricole faibles

Il existe une seule coopérative agricole, sur tout le territoire de la commune : la coopérative agricole Aguinane, ayant son siège au douar Fiferd, avec 7 membres dont 2 femmes. La coopérative intervient dans le domaine agricole et d'élevage. L'encadrement technique des agriculteurs est quasi-absent, en raison de l'insuffisance des ressources humaines au niveau du sous CMV de Tissint (un technicien) et du CMV de Fom Zguid (2 techniciens), tous deux très éloignés de la commune.

Les principaux problèmes soulevés par les participants aux ateliers inter douars sont comme suit :

Tableau 34 : synthèse des questions agricoles à partir des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
- Les services de l'agriculture interviennent peu sur le territoire de la commune (campagne de vaccination, conseil agricole, aménagement des seguias...) - Les terres agricoles situées sur les rives sont menacées par les crues des oueds. - L'Oasis Timzoughine est en dépérissement à cause du manque d'eau - En année pluvieuses arrivée de dizaines de nomades près des terrains agricoles (près de 40 tentes venant de la zone d'Errachidia) - Peu de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel dans les zones de parcours - Difficulté pour les agriculteurs de réaliser les opérations de nettoyage des touffes de palmier - Dégâts causés aux cultures par les sangliers - Existence de maladies de l'orge et maraichage	- Savoir faire en matière d'élevage apicole - Potentiel en plantes mellifères - Les parcours de montagne - Patrimoine phonicole riche et diversifié, avec un savoir faire de la conduite de cette culture - Savoir faire en matière d'élevage, notamment caprin et ovin

- Difficulté de récolte des dattes pour les palmiers de grande hauteur - Maladie du Bayoud (notamment boufgousse et jihel) - Le cheptel est en difficulté à cause de la sécheresse de cette année - Absence de formation des agriculteurs - Absence de campagne de vaccination du cheptel - Absence de produits phytosanitaires - Non valorisation des produits agricoles (dattes, henné et PAM) - Non distribution des plants fruitiers aux agriculteurs - Non valorisation des dattes (faible prix de vente à l'état brut)	
--	--

Source : Ateliers participatifs douars, janvier 2012

V.1.6- Les transferts des exodants, première source de revenus

Les revenus de l'émigration constituent la première source de revenus de la commune, en effet l'enquête SIC réalisé en octobre 2011, a montré que 543 personnes travaillent à l'extérieur du territoire de la commune dont 36 à l'étranger soit pratiquement 1 personne par ménage. Une majorité de ces personnes, procèdent à des transferts d'argent de manière régulière aux membres de leurs familles et parents laissés sur place.

Les études¹⁷ faites en 2008, ont évalué que près de 77% des foyers recevaient des revenus de la part des migrants travaillant au Maroc. Les transferts monétaires sont évalués à 1589dh/an/habt¹⁸, soit un revenu de près de 8000 dh par ménage moyen de 5 personnes.

V.1.7- Une faible activité commerciale

■ Une activité commerciale limitée

L'activité commerciale est assez limitée au niveau du territoire de la commune, il n'y'a aucun souk hebdomadaire. Quelques petites épiceries sont présentes au niveau d'Ighir Nouzegza, chaque douar dispose d'une ou deux boutiques. Des moulins existent dans la plupart des douars (Azegza, Fiferd, Fighil, Kirioute, Timzoughine, Ikisse, Adekhsse et Laine) dont 3 sont gérées par les associations de douar. Les souks fréquentés par la population sont Sebt Anzour, Taliouine et Aoulouz pour les douars Fiferd, Fighil, Ighir Nouzegza, Kirioute et Timzoughine et Akka Ighane pour les douars Ikisse, Adekhsse, Tamsoulte, Laine, Ighir et Azazel.

Dés le début de la création de la commune d'Aguinane en 1992, le conseil communal avait adopté le principe de la mise en place d'un souk hebdomadaire (à organiser chaque mardi), près du siège de la commune, néanmoins ce projet n'a pu être concrétisé à cause du manque du foncier, du relief difficile et de l'absence d'une source de financement pour la construction des infrastructures du Souk.

¹⁷ Etude typologie des oasis (Agence du Sud)

¹⁸ Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc, direction de l'aménagement de territoire, 2003

■ Artisanat

Les femmes de tous les douars, pratiquent l'artisanat de tapis et djellabas, néanmoins ces métiers sont peu développés en raison d'un manque d'un marché local régulier et l'absence d'organisation de ce métier. Cette activité est également pénalisée par la chute des prix des tapis traditionnels et notamment le tapis de Taznakht, conséquence de la crise de tourisme que connaît le Maroc durant les trois dernières années. Cette activité est menée à domicile et la production est destinée en grande partie aux usages des ménages. Les artisanes trouvent des difficultés à acheter les matières premières (laines, colorants...acquis à Taznakht), dont les prix sont élevés et ce par manque d'une source de financement appropriée.

On note la quasi-absence de certains métiers, telle la menuiserie, la ferronnerie, alors que la demande est importante dans le domaine de construction et équipement des habitations.

■ Transport

Le transport constitue l'une des contraintes majeures du développement du territoire de la commune. L'enclavement, le relief accidenté et l'état mauvais des pistes, a eu pour conséquence une offre de transport très limitée en nombre et en fréquence, avec comme principales destinations les souks de Taliouine et Akka Ighane. Le secteur de transport n'est pas organisé, la commune ne dispose d'aucun agrément pour grands taxis. Le transport est assuré exclusivement par les transporteurs « clandestins », notamment les transit bien adaptés au transport inter souks, dans ces pistes difficiles, pour le transport des hommes et de leurs marchandises. Les camions (4) et pick up (6) sont également utilisés, notamment pour le transport du bétail, des produits agricoles et des matériaux de construction.

Tableau 35 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune

Nom du douar	Nombre de véhicules			Destination et fréquence	observations
	Camions	pick up	Transit		
Ikisse	0	0	0	Taliouine ou Akka Ighane : une fois par semaine : le dimanche	Le véhicule utilisé est 1 seul transit qui vient de Timzoughine
Fiferd, Ighir Nouzegza, Fighil, Azegza	3	1	12	- 5 Transit en direction de Taliouine chaque dimanche, Anzour et Aoulouz chaque samedi et Agadir chaque mardi - 1 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et jeudi.	
Kirioute	0	1	0	- 2 Transit en direction de Taliouine chaque dimanche, Anzour et Aoulouz chaque samedi et Agadir chaque mardi	Utilisent les moyens de transport de Timzoughine et Aguinane
Timzoughine	0	4	2	- 1 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et jeudi. - 1 Transits en direction de Taliouine chaque dimanche, Anzour et Aoulouz chaque samedi et Agadir chaque mardi	
Adkhsse	0	0	3	- 3 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et Taznakht chaque jeudi.	
Tamsoult	0	0	1	- 3 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et Taznakht chaque jeudi.	

El Aïn	1	0	4	- 3 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et Taznakht chaque jeudi.	
Ighir	0	0	0	- 3 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et Taznakht chaque jeudi.	Utilisent transit d'Azazel situé sur le même axe
Azazele	0	0	1	- 3 Transit en direction d'Akka Ighane chaque lundi et Taznakht chaque jeudi.	
Total	4	6	23		

Source : SIC 2011 et ateliers participatifs, janvier 2012

V.1.8- Un patrimoine historique, culturel et naturel riche

Encore peu développé dans la commune, le tourisme peut constituer une voie de diversification des activités économiques et un secteur alternatif d'emploi, en même temps qu'un moyen de préservation et de valorisation des richesses culturelles, naturelles et historiques.

La commune Aguinane bénéficie d'une position géographique favorable, en pleine zone montagneuse du versant sud de l'Anti atlas à cheval entre les trois provinces de Taroudant, Ouarzazate et Tata. Elle est aussi située à équidistance des deux routes nationales RN 10 Agadir-Taroudant-Taliouine-Ouarzazate et la RN 12 Sidi Ifni-Tata-Foum Zguid-Zagora. Elle est adjacente au Pays du Safran (Taliouine) au nord, et aux oasis de la Feija au Sud (Akka Ighane, Tanzida, Tissint, Qasbat...).

Aguinane est fréquenté par quelques touristes individuels ou de petits groupes en véhicules 4X4 ou en motos (10 à 30 personnes) qui souhaitent découvrir à la fois la montagne et le désert marocain, en empruntant un circuit qui prend départ généralement à Agadir, en passant par Taroudant, Taliouine et ensuite Aguinane où on peut visiter ses oasis de montagnes, ses Agadirs et faire des ballades en montagne surplombant l'oasis. Le Circuit continue, le lendemain par Tissint, Foum Zguid et Bivouac au lac Iriki en plein désert et dans les dunes de sables. Le circuit sur deux à trois autres jours en passant par Mhamid, Zagora, Ouarzazate, Taznakht et entrée à Agadir.

Une auberge a été édifée au douar Ighir Nouzegza en 2005, par un investisseur privé (un marocain résidant à l'étranger) originaire du douar Fighil, dans le cadre d'un projet appuyé par l'union européenne et l'agence de développement social. Ce projet mérite d'être appuyé pour jouer un rôle encore plus important dans le développement économique et social de la commune, notamment en encourageant la commercialisation des produits de terroir et d'artisanat des douars de la commune.

En plus de ses oasis perchées dans les montagnes, ses reliefs attirants, la commune dispose de sites naturels (gorges de l'oued Aguinane, falaises, flore, faune, sources d'eau, parcours montagneux avec les enclos/Aazib...) et d'un patrimoine culturel (Agadirs, douars construits en pierre taillée, Chants Ahwachs, artisanat féminin,...) capables d'initier une stratégie de développement d'un tourisme écologique et culturel qui préserve les écosystèmes et la culture de la zone.

V.1.9- Exploitation d'une mine d'oxyde de fer

Une société (Somaval) exploite une mine d'oxyde de fer sur deux sites (Tayfast 1 et 2) situés près du douar Kirioute. Cette société vient d'avoir l'accord de la collectivité ethnique de Kirioute/Timzoughine pour la location d'un terrain pour dépôt de matériel. Nous ne disposons d'aucune donnée sur les quantités exploitées, la main d'œuvre mobilisée pour ce chantier varie entre 8 à 15 personnes en majorité venus de l'extérieur de la commune.

Lors de l'atelier participatif du douar Kirioute, les habitants ont soulevé le fait que la société avait abandonné l'exploitation d'un premier site au lieu-dit Imider en laissant les puits et les tranchées d'exploitation (utilisation des mines) sans aucune protection, ce qui constitue une menace pour le cheptel et les enfants bergers.

V.2- Conclusion

Le secteur agricole est en régression et ne joue plus le rôle économique prépondérant qui était le sien, il y'a une vingtaine d'années. Globalement on est en présence de deux systèmes de productions : (i) une agriculture oasisienne associée à l'élevage ovin et caprin et (ii) un élevage extensif à base de caprins (une trentaine d'éleveurs au niveau de toute la commune). L'agriculture est dominée par les céréales (70% SAU), avec l'orge et le maïs destinés à l'alimentation du cheptel et le blé à l'alimentation humaine. Les autres soles sont les fourrages (22%), le maraichage (5%) et les légumineuses (3%). Le palmier dattier complète ce système et représente la principale production commercialisée à côté de l'élevage. Les principales contraintes confrontées par cette agriculture sont : (i) des ressources en eau insuffisantes, (ii) des exploitations de petite taille et un morcellement des parcelles, (iii) une raréfaction de la main d'œuvre familiale masculine (migration), remplacée par les femmes.

Ces deux systèmes de production ont été fragilisés par la succession des années de sécheresse et par la migration des jeunes, privant les exploitations d'une main d'œuvre gratuite. Ces systèmes ont pu se maintenir, grâce à la main d'œuvre familiale féminine et aux transferts des exodants, qui viennent combler le déficit économique de ces exploitations agricoles.

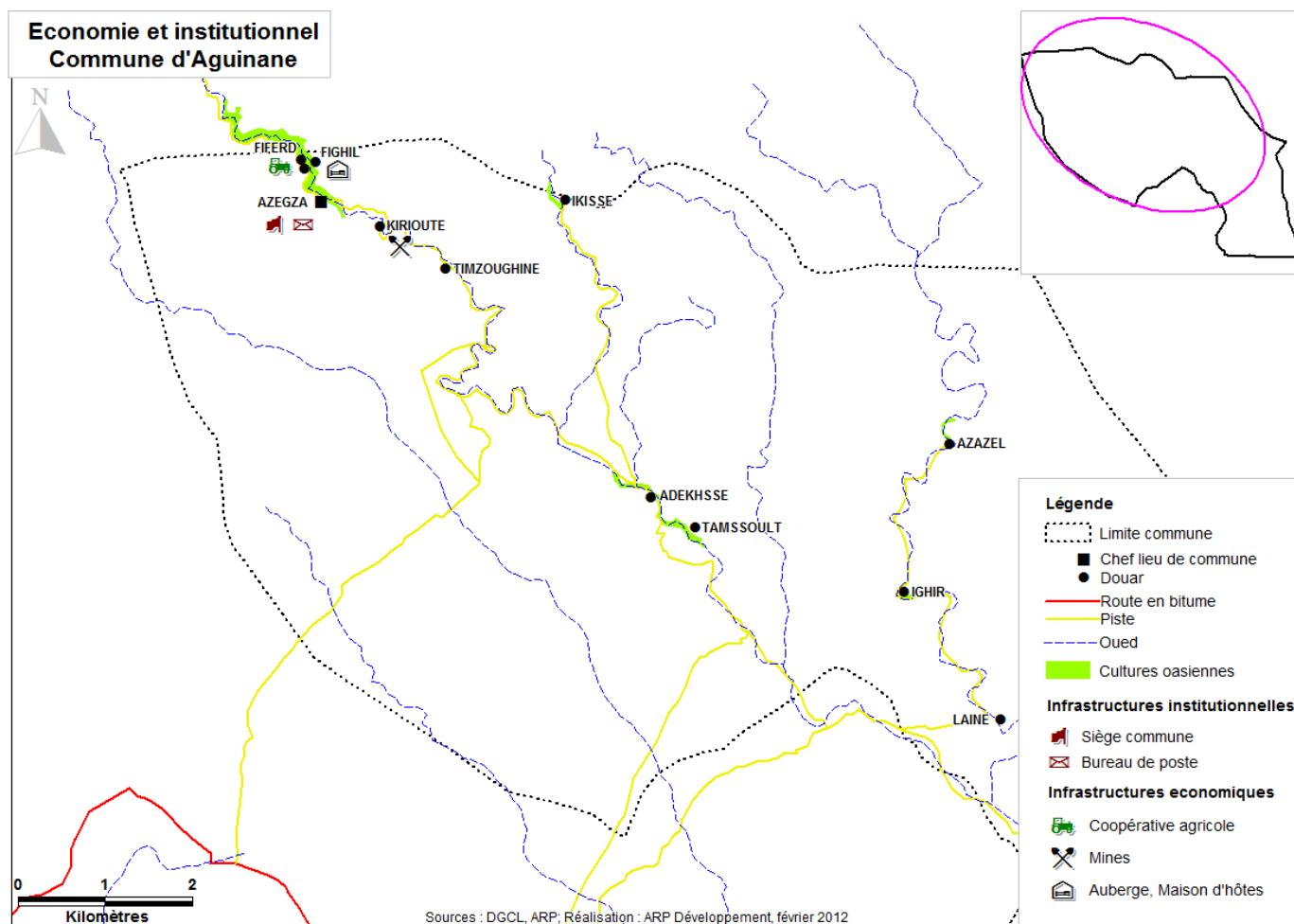
L'intensification de l'élevage ovin et caprin sur l'exploitation peut être une voie d'amélioration des revenus des exploitations avec l'introduction de races améliorées adaptées aux oasis, et l'encouragement à l'organisation de cette filière. Le développement de l'élevage, dépendra néanmoins des possibilités d'extension des surfaces destinées à l'orge, maïs et fourrages. L'apiculture est conduite de manière traditionnelle, sa productivité peut être améliorée par la modernisation des ruchers et la pratique de la transhumance.

Le commerce reste une activité limitée à quelques petites épiceries. La commune ne disposant pas d'un souk, ce sont les souks de Taliouine et Akka Ighane qui captent les revenus générés par l'activité commerciale du territoire de la commune. La construction de la route Akka Ighane/Aguinane pourra stimuler le développement d'une activité commerciale, particulièrement au niveau des douars Ighir Nouzegza et Fighil, mais aussi relancer l'idée de mise en place d'un souk hebdomadaire au niveau du territoire de la commune.

L'activité artisanale féminine axée sur le tapis, est confrontée à un problème de commercialisation de ses produits. Elle trouve des difficultés à s'organiser et à disposer de financement pour l'acquisition de la matière première. Cette activité pourra se développer dans une vision globale de développement d'un tourisme rural écologique au vu des potentialités naturelles (montagnes, falaises, oasis, faune et flore...) et patrimoniales (site Aguinane avec ses oasis de montagne et Agadirs, douars avec habitations en pierres, habits traditionnels, palmeraies Adekhsse et Ikisse....), dont dispose le territoire de la commune et ce dans l'objectif de créer des opportunités d'emploi.

La richesse du sous sol du territoire de la commune, a permis l'exploitation d'une mine d'oxyde de fer, qui reste cependant sans aucun impact économique et sur l'emploi des jeunes et ne génère aucune recette fiscale en faveur de la commune. Cette activité, est plutôt source de nuisances aux populations et à l'environnement (passage des camions, abandon des puits d'exploitation sans aucune protection...).

L'exploitation de manière rationnelle et la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, peut également constituer une activité économique à développer sur le territoire de la commune.



Carte 7: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles

VI. Analyse institutionnelle

VI.1- L'institution communale

VI.1.1- Le conseil communal

Le conseil communal¹⁹ se compose de 13 élus dont 2 femmes :

- 4 conseillers avec un niveau secondaire dont le président et le 1^{er} vice président.
- 4 conseillers avec un niveau primaire, dont un vice président.
- 5 conseillers sans niveau d'instruction, dont un vice président et 2 présidents des commissions permanentes.

Le conseil communal est relativement âgé, seuls 5 conseillers ont moins de 45 ans. La majorité des élus (10 membres) sont issus du parti politique USFP, les trois autres membres font parti du MP. Il y'a lieu de noter que cette majorité a subi des changements depuis 2011, et l'opposition est devenu majoritaire, ce qui a été à l'origine du blocage de beaucoup de décisions du conseil communal, notamment l'adoption du budget 2012 et du compte administratif.

VI.1.2- Les services de la commune

La commune compte 12 fonctionnaires dont 2 femmes. Parmi cette équipe, 3 ont un niveau d'enseignement supérieurs (SG, technicienne et la secrétaire) et 6 ont un niveau secondaire, ce qui permet une bonne gestion des affaires de la commune.

Tableau 36: caractéristiques de l'administration communale

Chef-lieu	Azegza
Personnel communal	12
Dont personnel détaché	0
Services	Secrétariat général - Etat civil - Finances et personnel- Administration
Principaux problèmes	En raison de l'enclavement du territoire de la commune, du manque de moyens de transport et de l'éloignement de l'actuel siège par rapport aux douars de la zone sud de la commune, certains services notamment financiers et administratifs siègent provisoirement au siège du Caidat Akka Ighane.

Source : Entretien avec les membres de l'administration communale, 2011

VI.2- Le budget

VI.2.1- Montant du budget et son évolution

■ Programmation budgétaire de la commune

L'analyse du budget de la commune durant les six dernières années, fait ressortir les éléments suivants :

- Une très légère progression du budget de fonctionnement, qui est passé de 1 496 038 DH en 2005 à 1 579 395 DH en 2010, soit un taux de 6%.

¹⁹ Voir tableau en annexe

- Une augmentation du budget d'investissement, de l'ordre de 34% en passant de 2 053 685 DH en 2005 à 2 757 142 DH en 2010.

D'une manière générale, on constate que les budgets restent relativement peu élevés, entre 2005 et 2010, la moyenne des crédits d'investissement représente 60 % des crédits globaux alors que le fonctionnement en constitue 40 %.

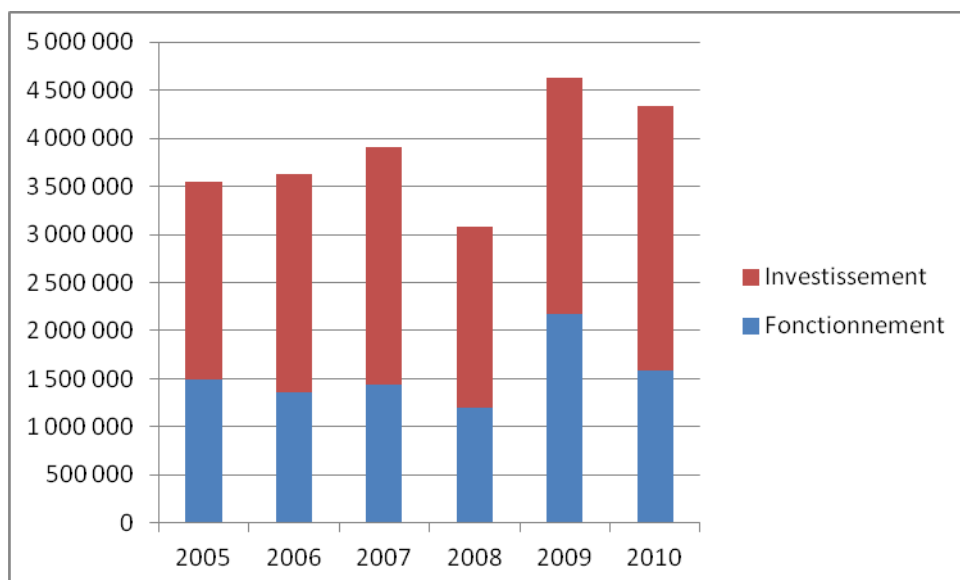


Figure 2: Programmation budgétaire de la commune Aguinane, 2005 à 2010

Comparée aux autres communes du cercle de Foug Zguid, la commune Aguinane est relativement bien dotée en crédits de fonctionnement et d'investissement. Pour le fonctionnement, elle vient en 2^{ème} position avec 554 DH/hab/an, après Foug Zguid (918 DH/hab/an). Pour l'investissement, Foug Zguid vient en tête avec 2242 DH/hab/an, la commune Aguinane est classée 3^{ème} avec un investissement à programmer de 832 DH/hab/an, soit plus de 2.5 fois celui de Tissint.

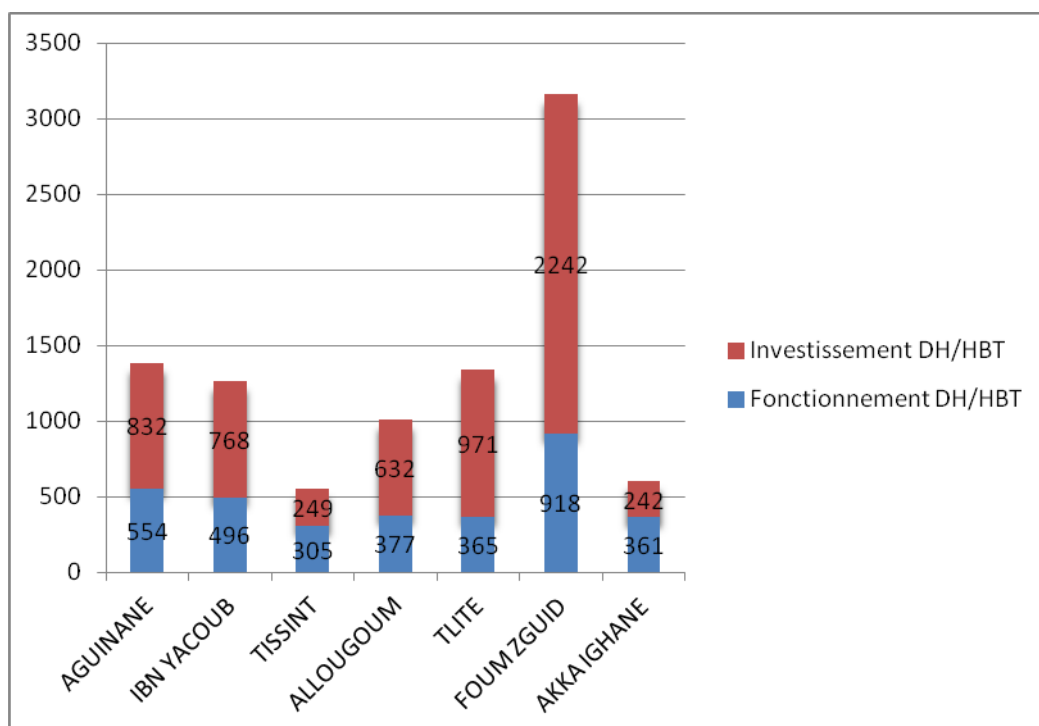


Figure 3: Ratio montant budget programmé par habitant et par an des communes du cercle Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010

VI.2.2- Composition du budget

Le budget de la commune dépend principalement des subventions de la TVA qui constituent près de 77 % des recettes de fonctionnement. En fait cette dépendance aux dotations TVA est beaucoup plus importante elle avoisine les 95%, car les recettes propres intègrent le remboursement des annuités d'emprunt du prêt FEC au bénéfice du ministère de l'éducation nationale.

Tableau 37 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçues par la commune

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2005/2010
Dotations TVA (%)	61	72	74	97	67	95	77
Recettes propres (%)	39	28	26	3	33	5	23

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

■ Part des dépenses d'équipement et de fonctionnement (exécution du budget)

Les dépenses de fonctionnement exécutées dominent les dépenses budgétaires de la commune avec une proportion de plus de 80 % (moyenne des six dernières années), alors que les dépenses d'investissement ne représentent qu'une moyenne de 20 %. Quatre années sur 6, la part des investissements n'a pas dépassé les 15 %, avec une exception en 2007 où ce taux a atteint 49 % en raison de la contribution de la commune au financement des projets INDH à hauteur de 30%.

Tableau 38: part des budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2005 et 2010.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2005/2010
Part fonctionnement	95	86	51	85	99	83	80
Part investissement	5	14	49	15	1	17	20

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

Le constat est que, malgré que la commune dispose de crédits d'investissement relativement importants (plus de 2 757 000 DH en 2010), elle n'arrive pas à utiliser ces crédits dans la réalisation de projets, et qu'une bonne proportion de ces budgets est reportée d'année en année.

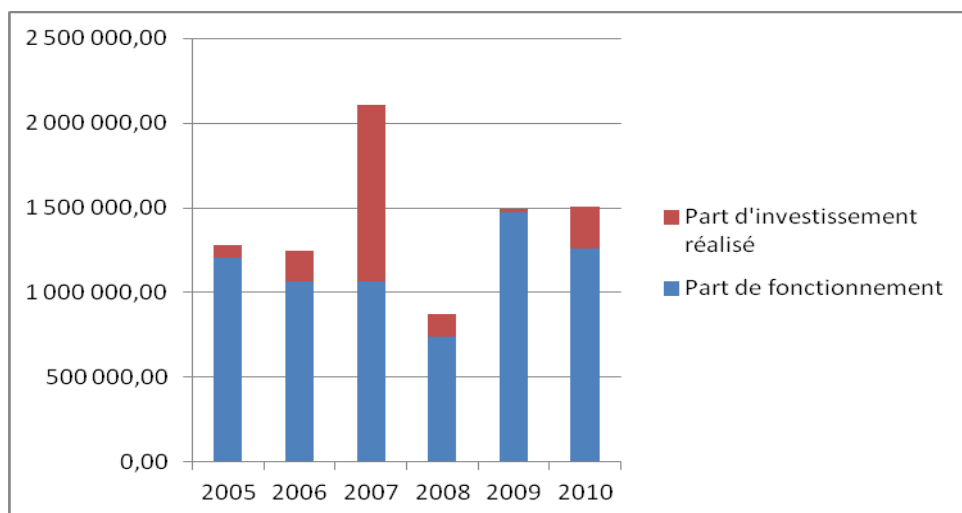


Figure 4 : Etat d'exécution du budget de la commune Aguinane de 2005 à 2010

VI.2.3- Réalisation du budget : Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement

L'analyse de la situation comptable du budget de la commune, fait ressortir de très faibles taux de paiement du budget d'investissement. En effet, pour le fonctionnement, la moyenne du taux de paiement des six dernières années est de 74 %, alors que pour l'investissement ce taux n'a pas dépassé 10%, cinq années sur six. La seule exception était en 2007, où les paiements ont atteint 47 % expliqué par le versement de la contribution de la commune à l'électrification des douars Ikisse, Laaine, Ighir et Azazel ; dans le cadre du PNER.

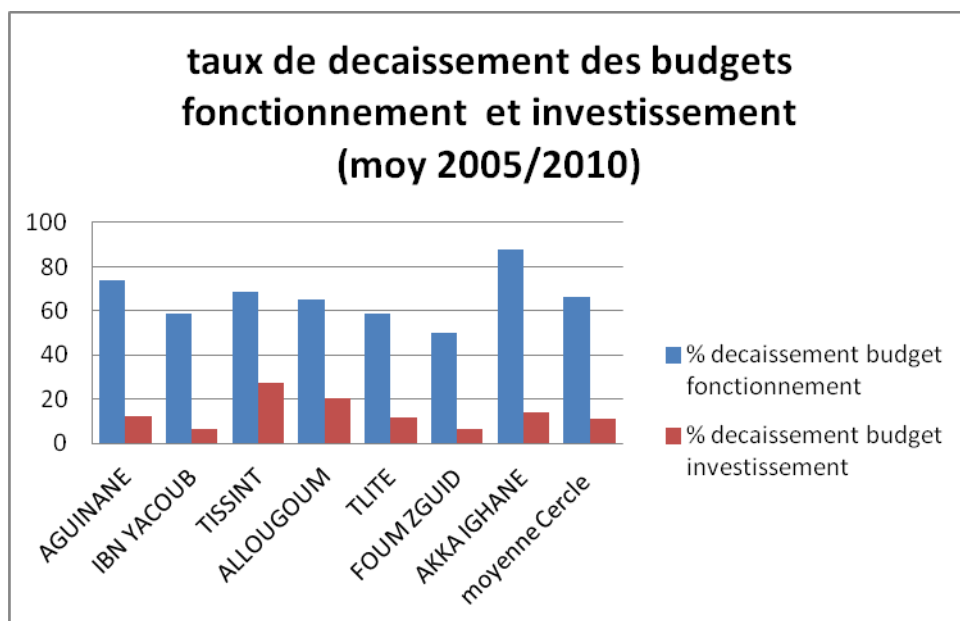


Figure 5 : Taux de décaissement des budgets fonctionnement et investissement des communes du cercle de Fom Zguid (moyenne 2005 à 2010)

Ce faible taux de décaissement des crédits d'investissement, est la conséquence de plusieurs facteurs :

- l'absence d'une programmation budgétaire pluriannuelle.
- l'insuffisance des ressources humaines (1 seul technicienne) pour la préparation des études techniques d'exécution, des dossiers d'appels d'offres et pour le suivi de la réalisation des projets.
- La commune trouve des difficultés à adopter des projets d'importance par une majorité des élus du conseil communal, du fait que chaque élu souhaiterait que le projet soit réalisé sur sa circonscription électorale.
- La stratégie de la commune en vue de constituer une épargne qui peut permettre à la commune de contribuer au financement de projets structurants (routes...).

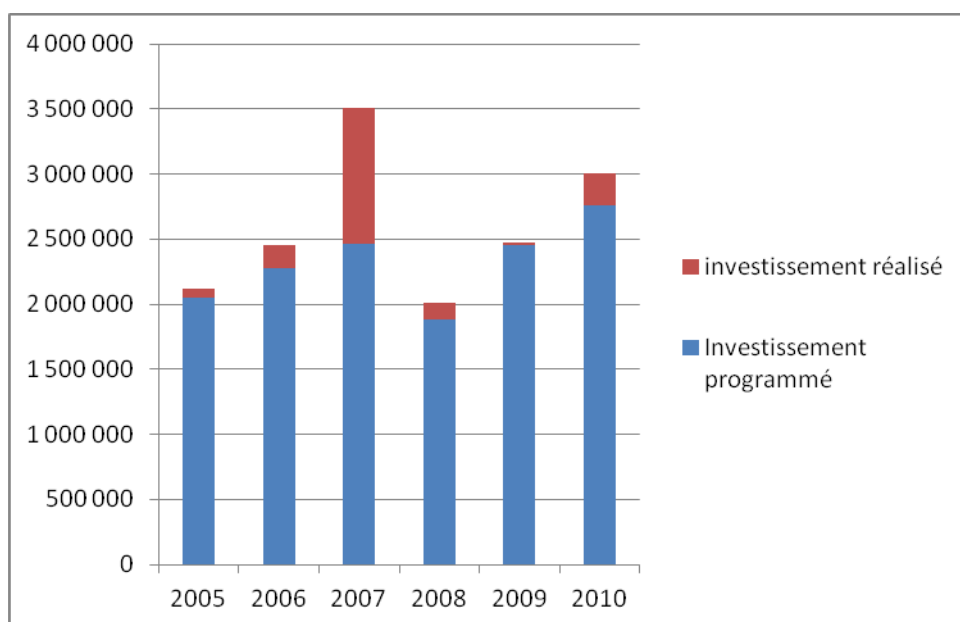


Figure 6: investissement réalisé rapporté à l'investissement programmé entre 2005 et 2010

En matière d'investissement réalisé, comparée aux autres communes du cercle de Foug Zguid, les performances de la commune d'Aguinane restent moyennes avec un ratio de 101 DH/hab (4^{ème} position). Pour le fonctionnement, la commune est 2^{ème} avec un ratio de 408 DH/Hab derrière la CU de Foug Zguid (462 DH/Hab).

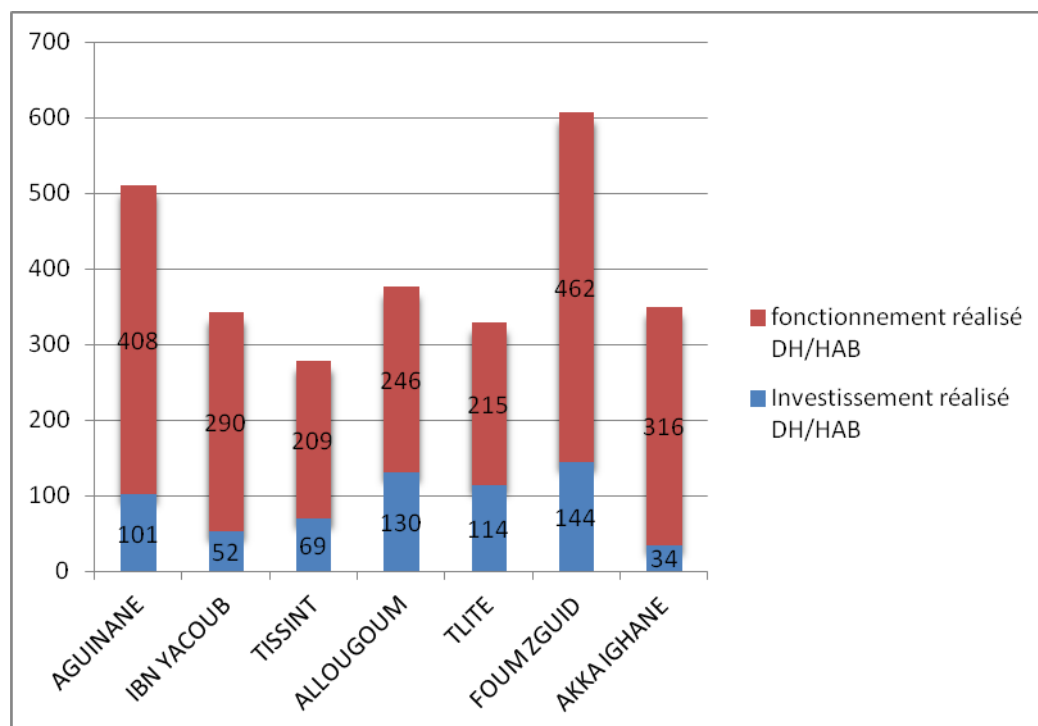


Figure 7: Ratio montant budget réalisé par habitant et par an des communes du cercle Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010

■ Quelques ratios financiers du budget communal :

- Les dépenses globales par habitant sont de 510 dh/hab/an supérieur à la moyenne du cercle de Foug Zguid qui est de 399 dh/an/hab.

- Le ratio investissement par habitant et par an est de 101 DH, proche de la moyenne des communes du cercle, arrive en 4^{ème} position après Foun Zguid, Allougoum et Tlite.

Tableau 39: ratios budgétaires de la commune d'Aguinane, période 2005/ 2010.

Ratios	Moyenne 2005/2010	Moyenne communes cercle Foun Zguid
Budget global par habitant (DH)	1386	1330
Dépenses globales par habitant(DH)	510	399
Investissement réalisé/habitant (DH)	101	92
Fonctionnement réalisé/habitant (DH)	408	307
Autonomie financière (recettes propres/dép. fonct)	5%	17%
Part investissement réalisé/budget global dépensé	20%	24%
Part fonctionnement réalisé/budget global dépensé	80%	76%

Source: calculs sur base données budgétaires de la DCL/ province de Tata, 2012

VI.3- Les interventions réalisées et les projets programmés par la commune

Seuls trois projets ont été réalisés durant les quatre dernières années, dont 2 dans le cadre du programme INDH. Deux projets concernent le secteur de l'eau domestique et le troisième l'irrigation par pompage.

Tableau 40: projets réalisés par la commune depuis 2008

PROJET	ANNEE REALISATION	MONTANT EN Dhs	PARTENAIRES	ETAT AVANCEMENT
Création d'un périmètre d'irrigation à Douar Timzoughine	2008	181.914,00	COMMUNE 30% INDH 70%	Achevé
Acquisition de conduites de distribution de l'eau potable (Timzoughine, Laine, Ighir et adekhss)	2008	157.886,10	COMMUNE 30% INDH 70%	Achevé
Approfondissement du puits du réseau de l'eau potable à Douar Fiferd	2011	72.000,00	COMMUNE 100%	Achevé

Source : Administration communale, 2012

Aucun projet financé sur le budget de la commune, n'est ni en cours ni programmé. Cette situation pourrait être en lien avec le changement de la majorité du conseil communal, qui bloque toute approbation du budget de la commune.

VI.4- Dynamique d'acteurs

VI.4.1- Les partenaires

Les principaux partenaires de la commune visent essentiellement les équipements et les infrastructures de bases.

- INDH : la commune va bénéficier du programme de lutte contre la pauvreté pour la période 2011/2015
- Programme d'urgence : Ministère de l'éducation nationale pour la réhabilitation des écoles annexes d'Ighir et Ikisse.
- Programme national des routes rurales : Ministère de l'équipement pour la construction de la route Akka Ighane – Aguinane
- Programme de mise à niveau territorial (PMAT) en partenariat avec le ministère de l'équipement et le ministère de l'intérieur (2^{ème} phase INDH), pour l'aménagement de la piste d'Ikisse.
- Programme de mise à niveau territorial (PMAT) : construction de 4 logements aux écoles Tamsoulte, Timzoughine, Ighir et Azazel et d'un logement pour infirmier au centre de santé d'Azegza.
- Conseil provincial : projet de construction d'un centre social à Aguinane (Fiferd Fighil) programmé sur le budget provincial 2012.
- L'ORMVAO : programmation de projets d'aménagement de seguias et khetaras aux douars Ikisse, Tinousme, Timzoughine, Ighir et Adekhsse.

VI.4.2- Le tissu associatif

Le territoire de la commune rurale d'Aguinane compte 1 fédération des associations et 21 associations (cf. liste en annexe) dont 2 féminines (Fiferd et Azegza) créées toutes les 2 en 2011. Les principales activités des associations concernent le développement local (11), la culture (3), la gestion des mosquées (1), l'agriculture (1), le développement féminin (2), les activités sociales (2) et le tourisme (1). L'émergence de ce tissu associatif est lié, dans une première phase à la problématique de mise en place et de gestion des projets d'adduction en eau domestique et dans une deuxième phase à l'avènement de l'INDH en 2005, qui conditionnait le financement de certains projets socio-économiques par la mise en place d'une association.

Exceptées quelques associations (Borje Bouyahyaoui/Kirioute, Akkaya/Azegza) qui ont pu réaliser des projets de partenariat avec l'INDH, les autres associations n'arrivent pas à mobiliser des ressources financières pour réaliser des projets, à cause du manque de compétences en matière de montage des projets et de recherche de financement.

En dehors des 2 associations féminines, seule l'association Tagmate pour le tourisme oasien comporte des femmes au sein de son bureau (4).

Une seule coopérative agricole (Aguinane) existe sur le territoire de la commune, au douar Fiferd. Elle a pu mettre en œuvre deux projets dans le cadre de l'INDH : un projet d'acquisition d'un tracteur, d'une batteuse à poste fixe et un moulin à grain électrique, pour un montant de 308 000 DH et un projet d'apiculture pour 180 000 DH, avec une contribution de la coopérative de 30% à chaque projet. Deux autres projets ont été réalisés par cette coopérative, en partenariat avec l'ORMVAO : l'aménagement de 2 bassins d'accumulation d'irrigation et l'acquisition d'équipements de transformation et de valorisation des produits de dattes (confiture, pâte de dattes). L'opérationnalisation de certains de ces projets (apiculture et valorisation des dattes), n'a pas été accompagnée de formation au profit des membres de la coopérative.

On constate l'absence de communication, voire des tensions entre le tissu associatif et le bureau du conseil communal, acteurs incontournables de tout développement du territoire de la commune.

VI.5- Prise en compte de la dimension genre

Actuellement les femmes constituent 68% de la population de la tranche d'âge 15-59 ans, à cause du phénomène de migration de la population masculine que connaît la commune. La femme joue un rôle important dans le maintien du système oasien à travers la multitude des activités dont elle a la charge aussi bien au sein du foyer que dans l'exploitation agricole (travaux de binage et de sarclage, récolte, la gestion du cheptel...). Néanmoins, son rôle dans le processus décisionnel dans les instances élues (conseil communal) et dans le tissu associatif reste très limité voire absent. Aucune responsabilité au sein du bureau. L'une est vice secrétaire, elles sont toutes les deux membres de la commission équité et parité.. Les femmes commencent à s'organiser au sein de 2 associations aux douars Fiferd et Azegza, en axant leurs activités sur les programmes d'alphabétisation et les activités artisanales.

De ce fait, il est évident que les femmes, en tant qu'acteurs locaux ont vu leur rôle se renforcer en matière de prise de décision du fait de l'absence des hommes la majeure partie de l'année. L'exode de la population active masculine, a eu pour effet plusieurs contraintes sociales pour les femmes, dont la difficulté de mariage et le recul de l'âge moyen de mariage.

Les ateliers participatifs organisés au niveau des douars avec les femmes, ont connu une grande affluence dépassant largement ceux des hommes, avec un engouement et un grand intérêt à toutes les problématiques de développement de la commune. Au total 20 ateliers ont été organisés, dont 10 pour les femmes. Le nombre total de participants à ces ateliers a été de 775 dont 75% de femmes. En matière de priorisation, les ateliers des femmes ont fait ressortir les problématiques selon le classement suivant :

1. Eloignement des services de santé d'Akka Ighane et Aguinane, absence de médecin et d'une salle d'accouchement
2. Enclavement, manque de moyens de transport et absence de réseau GSM
3. Agriculture, élevage et sources d'eau agricole
4. Absence de foyers féminins, manque appui à l'artisanat féminin, manque locaux pour programme alphabétisation, absence de Hammams...
5. Education des enfants : manque de préscolaire, éloignement du collège, instituteurs insuffisants...

VI.6- Conclusions

En termes de dynamique d'acteurs, l'analyse des interrelations entre les différents acteurs de la commune, fait ressortir les éléments suivants :

- **Interrelations entre les membres du conseil communal** : les résultats des dernières élections communales de juin 2009, avaient dégagé une majorité stable au parti du président de commune avec 10 sièges sur 13, ce qui en principe devait faciliter le travail du conseil communal dans la prise de décision quant aux questions de développement de la commune. Or depuis juillet 2011, l'actuel président ne dispose plus de majorité à cause de conflits entre les élus. Ce changement de majorité, a eu pour conséquence de bloquer toutes les actions de la commune, y compris l'adoption de son budget. Les conflits portaient également sur le lieu d'implantation des projets, chacun voulant les réaliser au niveau de son douar.
- **Les relations entre le conseil communal et les associations** : ces deux acteurs devraient en principe travailler en harmonie dans l'objectif du développement du territoire de la commune. Néanmoins on constate un manque de communication entre ces 2 acteurs, à cause de conflits entre certains élus et quelques associatifs de la commune et de manière indirecte cette situation a été à l'origine du changement de la majorité au sein du conseil communal.

- **Relations entre conseil communal et la population** : les habitants, particulièrement ceux des 2 vallées situées à l'aval (Adekhsse/tamsoulte et Laaine), pensent que la commune ne leur est pas d'une grande utilité, en raison de l'éloignement du siège et du fait que selon eux très peu d'interventions ont été réalisées par la commune au niveau de ces douars.
- **Relations entre commune et partenaires de développement** : l'enclavement de la commune fait que peu de services extérieurs et autres partenaires de développement ne s'intéressent au développement de la commune. Certains services techniques interviennent sur le territoire, sans concertation préalable avec la commune.
- **Relations entre associations** : conscientes de la fragmentation du territoire de la commune sur le plan géographique et ethnique, les associations ont mis en place une fédération des associations en vue d'assurer une coordination du tissu associatif et de disposer d'un interlocuteur unique vis-à-vis des différents intervenants au niveau du territoire de la commune.

En plus de ces acteurs, les migrants travaillant à l'extérieur du territoire que ce soit au Maroc ou à l'étranger, peuvent jouer un rôle important dans le développement de la commune, soit par l'investissement dans des projets ou dans leur capacité à mobiliser des partenaires nationaux ou internationaux à s'intéresser au territoire de la commune.

Les collectivités ethniques (Jamaa Soualalia) chargées de la gestion des terres collectives, peuvent contribuer au développement du territoire, en encourageant les initiatives locales en matière de projets d'investissement que ce soit dans le secteur agricole, touristique ou autres, en leur facilitant l'accès au foncier.

La commune dispose de ressources humaines compétentes et motivées pour contribuer au développement du territoire de la commune, l'administration communale se trouve néanmoins devant la contrainte de la répartition de son équipe sur deux locaux : siège Azegza et Caidat Akka Ighane éloigné d'une quarantaine de km du chef lieu.

La capacité d'exécution du budget d'investissement reste très faible à cause de l'absence d'une programmation pluriannuelle des projets et de l'insuffisance du personnel technique pour l'élaboration des dossiers techniques des projets et du suivi de leur réalisation. La réalisation du PCD et la mobilisation de partenaires capables d'appuyer la maîtrise d'œuvre des projets, permettront de lever ces deux contraintes.

Améliorer la communication entre le conseil communal et le tissu associatif et le rétablissement de confiance entre ces deux acteurs incontournables du développement du territoire, permettra d'amorcer une dynamique de développement territorial dans la perspective de la mise en œuvre du processus de planification du PCD.

Conclusion sur l'état des lieux

Forces	Faiblesses
Cadre naturel et environnemental	
• Des paysages naturels montagneux • Diversité des reliefs : zone montagneuse au nord et plateaux au sud est • De vastes zones de parcours • Une richesse et une diversité du couvert végétal et de la faune.	• Zone enclavée • Une aridité de plus en plus prononcée • Des ressources en eau en régression • Eloignement des centres de Taliouine et Akka Ighane
Analyse démographique	
• Densité de population faible : 6 hab/km² • Présence féminine importante : le premier	• Taux de croissance nette négatif : -0.71% (moyenne provinciale : 0%) ;

acteur de la commune en matière d'actif (68 % de la tranche d'âge 15-59 ans) ; • Transfert de ressources monétaires par les exodants • Taux de pauvreté relativement faible par rapport aux autres communes de la province : 13.82%/RGPH 2004 (moyenne province rurale : 24 %) • Habitat groupé et construction en pierre taillée	• Exode rural important : solde migratoire négatif (-2.1%) • Migration des jeunes hommes (entre 20 et 40 ans) c'est donc des compétences qui quittent le territoire ; • Taux d'activité relativement faible : 22.6 % (province rurale : 21.2% ; région rurale : 24.6%) • Difficulté des femmes à se marier et âge de mariage en recul • Vieillesse de la population : 12 % ont plus de 60 ans (8.7% à l'échelle nationale) ; • Indicateurs sociaux faibles ICDH (0.62), ICDS (0.49). • Taux d'analphabétisme élevé : 59% (province rurale : 55%), pour les femmes ce taux est de 74 % (province rurale : 68%), contre seulement 36% pour les hommes.
Analyse des réseaux et services sociaux de base	
• Construction de la route Akka Ighane - Aguinane • Niveau d'accès à l'eau domestique (72% des ménages) et électricité (94%) relativement satisfaisants ; • Une école dans chaque douar : 3 écoles centrales et 6 annexes • Taux de scolarisation satisfaisant (98%) et faible taux d'abandon scolaire (1.6%) au primaire. • Proportion des filles au primaire satisfaisant (46.7%) • Existence d'un centre de santé au chef lieu de commune • Existence d'un foyer féminin au chef lieu de commune Azegza • Programmation de la réalisation d'un centre social à Aguinane (Fiferd, Fighil, Agadir Nouzegza) sur le budget du conseil provincial.	• Aucune route goudronnée • Eloignement des grands axes routiers • Réseau de pistes difficilement carrossables • Absence d'eau domestique dans le réseau de Fiferd et Ighir Nouzegza, les habitants s'approvisionnent à partir des sources. • Mauvaise gestion de l'eau potable par les associations et les comités des douars • Absence de suivi et de contrôle de la qualité des eaux domestiques • Absence de la couverture GSM dans les douars de la zone sud de la commune • Absence d'un système d'assainissement liquide collectif pour tous les douars et risque de contamination des eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées. • Absence de service de collecte des déchets dans tous les douars • Insuffisance de l'éclairage public • Peu d'ateliers utilisant l'énergie électriques, à part quelques moulins à grains • Quasi inexistence du préscolaire (une unité moderne à l'école centrale Aguinane) • Insuffisance des activités parascolaires (sport, voyages, musique..) • Pas de collège ni de lycée - Déplacement à Akka Ighane situé à une quarantaine de Km, ceci pose problème surtout aux filles ; • Beaucoup de filles arrêtent leur scolarisation à la fin du primaire (proportion des filles au collège : 34%) • Mauvaises conditions d'accueil et d'hébergement au collège d'Akka Ighane • La moitié de la population n'est pas couverte par le CSC d'Azegza • Pas de médecin au CSC. • Absence d'infirmière, ce qui pénalise les femmes • Absence de module d'accouchement • L'ambulance communale est difficilement mobilisable pour les malades en dehors du chef

	lieu de commune, en raison de l'absence de couverture GSM. • Insuffisance des activités et infrastructures socioculturelles (foyers, terrains de sports, activités culturelles...) • Menace de certaines habitations par les crues des oueds
Analyse économie	
• Transfert de ressources monétaires par les exodants ; • Existence d'une coopérative et d'une association agricoles • Potentiel important en palmiers dattiers et diversité des variétés (Boufeggousse, Jihel, Boutifest, Bouskri, Allybse, Assayr...) et savoir faire en matière de conduite de la culture du palmier. • Savoir faire en matière d'élevage ovin et caprin. • De vastes parcours de montagnes • Les femmes disposent d'un savoir faire en matière d'artisanat (tissage, tapis, djellabas....) • Richesse de la faune et de la flore, avec un fort potentiel en plantes aromatiques et médicinales en zone montagneuse; • Présence des potentialités touristiques ; • Présence d'un patrimoine historique • Existence d'une mine d'oxyde de fer • Présence d'une auberge touristique	• Zone fortement enclavée, • Rareté des moyens de transport • Eloignement des services techniques de l'agriculture (Tissint et Foum Zguid) • L'argent reçu de la migration freine la capacité d'investissement et d'initiative locale en développant une attitude d'assistanat, • Absence de projets de coopération et de développement • Non valorisation des productions des dattes • Manque d'organisations professionnelles dans le domaine de l'agriculture et élevage • Pas d'introduction de races améliorées ovines et caprines • Agriculture oasienne en difficulté (micro-exploitation et micro parcellaire, diminution des ressources en eau des sources, raréfaction de la main d'œuvre familiale masculine...), • Peu de promotion pour faire connaître le potentiel touristique de la commune ; • Le territoire ne tire aucun profit de la présence de la mine d'oxyde de fer. • Dépendance d'approvisionnement des produits des centres de Taliouine et Akka Ighane
Analyse institutionnelle	
• Un tissu associatif en phase d'émergence : • Existence de 21 associations dont deux féminines ; • Existence d'une fédération regroupant toutes les associations de la commune • Bon niveau d'instruction de l'équipe de l'administration communale; • Existence d'une coopérative • La commune dispose d'une épargne budgétaire satisfaisante, lui permettant d'initier des projets dans le cadre du PCD	• Quelques services de L'administration communale (finances, administratif et technique) sont installés provisoirement au siège de la caïdat Akka Ighane, en raison de l'excentricité de l'actuel siège par rapport aux douars de la zone sud de la commune. • Le président a perdu sa majorité au sein du conseil communal, ce qui bloque toute action de développement • Faible capacité d'exécution du budget d'investissement par la commune (taux de décaissement moyen de 12%). • Personnel technique insuffisant (1 seule technicienne), pour assurer l'élaboration des dossiers techniques des projets et du suivi de leur réalisation • Très faible part des dépenses investissement par rapport à la part de fonctionnement (moins de 20 % sur la période 2005/2010); • Manque de projets d'investissement à caractère économique ; • Faible qualification du tissu associatif : manque de formations; • Les associations ne disposent pas de locaux • Difficulté pour les associations de mobiliser des

	financements • Ressources financières propres de la commune sont très limitées (moins de 5% des recettes de fonctionnement), le budget dépend à 95% des subventions TVA ; • Conflit et absence de communication entre la commune et le tissu associatif
--	---

PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE

Dynamiques majeures et identité communale

La commune rurale d'Aguinane est une commune de création récente 1992, et peu peuplée, 2782 habitants. Elle fait partie du cercle d'Akka Ighane, et se situe à 115 km de la ville de Tata, chef lieu de province. Elle est située dans la partie Sud de la chaîne de l'Anti-Atlas.

Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement

La commune est composée de 12 douars, dont 5 (Adekhsse, Tamsoulte, Laine, Ighir et Azazel) faisaient partie de la commune d'Iznaguen (province Ouarzazate) et 7 dépendaient de la commune d'Akka Ighane (Fiferd, Fighil, Ighir Nouzegza, Azegza, Kirioute, Timzoughine et Ikisse). Ce découpage administratif rassemblant deux territoires distincts sur le plan ethnique et géographique va influencer de manière importante sur le fonctionnement du territoire de la commune. Ce fonctionnement s'articule autour de trois zones indépendantes isolées par des barrières naturelles :

- La vallée de l'oued Aguinane à l'extrême nord-ouest de la commune, avec les douars Fiferd, Ighir Nouzegza, Fighil, Azegza, Kirioute et Timzoughine concentrant 55% de la population de la commune, appartenant aux deux fractions d'Aguinane et Ait Bouyahya. Cette zone comporte 3 oasis de l'amont vers l'aval : (i) Aguinane (ii) Kirioute et (iii) Timzoughine. Cette zone est polarisée en grande partie par le centre de Taliouine (province de Taroudant), situé sur la route nationale RN 10 (Agadir-Ouarzazate) à 65 km dont 40 km de piste. Ce centre émergent comporte une activité économique relativement importante avec un souk qui rayonne sur un vaste territoire de l'anti-tlas à cheval sur les 3 provinces de Taroudant, Ouarzazate et Tata. Ce centre offre également beaucoup de services dont notamment (i) le transport à différentes destinations du Maroc, (ii) les banques, (iii) le centre de santé avec unité d'accouchement et pharmacies, (iv) collège et lycée, (v) stations d'essences, (vi) ateliers de réparation de véhicules et (vii) souk hebdomadaire et commerce de matériaux de construction, intrants agricoles, alimentation... Les relations de la population de cette vallée à la province de Tata, se limitent au côté administratif.
- La vallée plus élargie de l'oued Adekhsse/Tamsoult avec, au centre de la commune, les douars Adekhsse et Tamsoult qui exploitent la même oasis, auxquels on peut rajouter la petite vallée de l'oued Imi N'Ikisse avec le douar et l'oasis Ikisse isolés au nord de la commune. La population de cette zone appartient à la fraction Arfalen (Adekhsse et Tamsoult) et Ait Bouyahya (Ikisse) ;
- La vallée de l'oued Sidi Lahsene avec, à l'est de la commune, les douars Laine, Ighir et Azazel, dont la population fait partie de la fraction Arfalen.

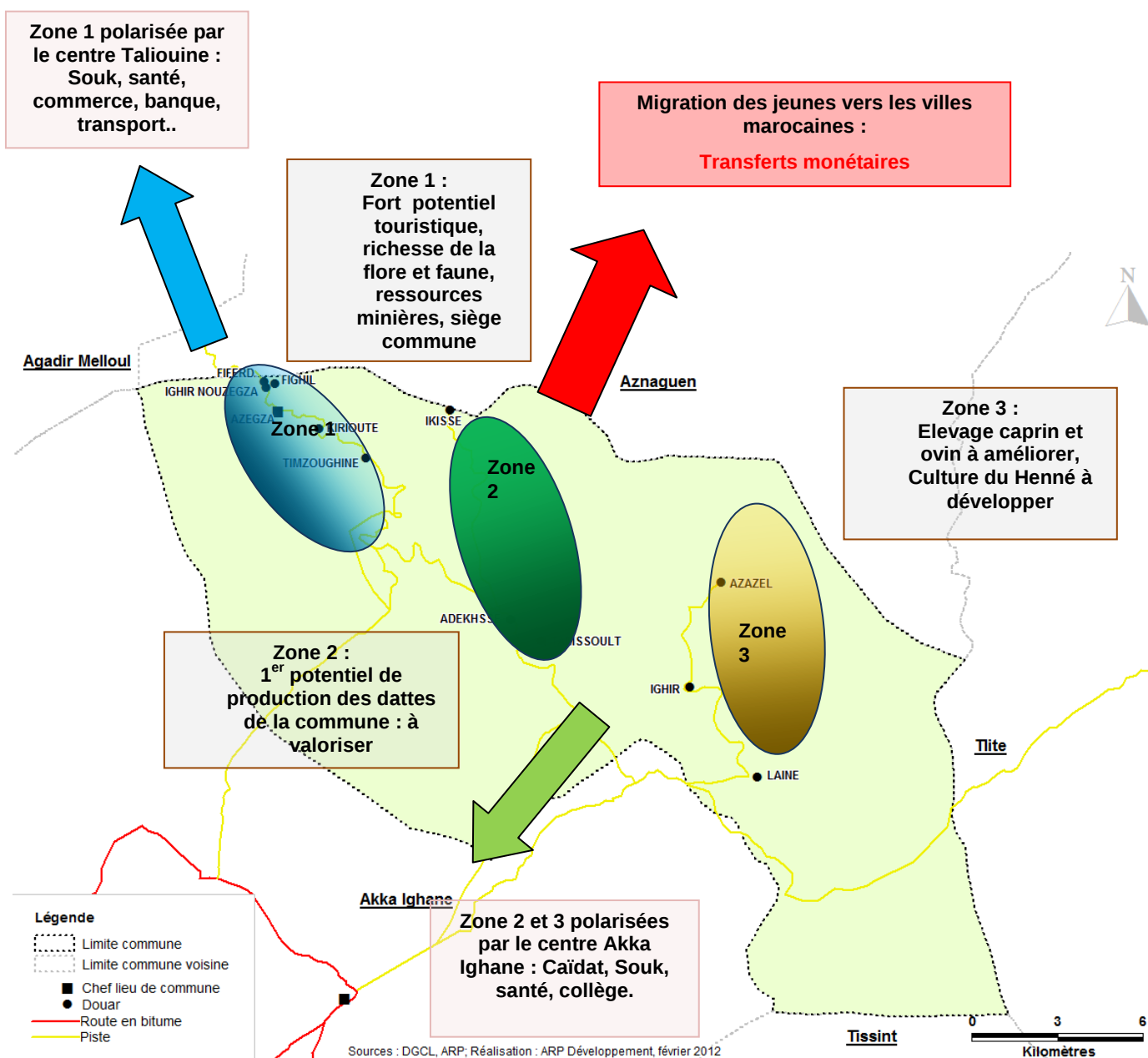
Ces deux dernières zones sont plutôt orientées vers le centre d'Akka Ighane, éloigné d'une trentaine de km. Akka Ighane, en plus de sa fonction administrative (siège caïdat et bureau de l'administration communale) offre quelques services, il dispose notamment d'un centre de santé communal avec unité d'accouchement, un collège et un souk hebdomadaire.

Les douars sont très isolés les uns des autres et accessibles uniquement par des pistes serpentant le long des oueds et pour certaines fortement escarpées. Le chef-lieu de commune, Azegza, est excentré par rapport aux deux autres zones et reste difficilement accessible pour les habitants des douars d'Arfalen. Le siège de la commune, ne joue pratiquement aucun rôle au bénéfice de la population des deux vallées de l'aval, d'autant plus que le gros de l'administration communale a ses bureaux au sein de la Caidat d'Akka Ighane. C'est pour cette raison que la commune, propose de choisir un nouveau lieu central par rapport à tout le territoire de la commune (près du Douar Adekhsse), pour y édifier son nouveau siège. La construction de la nouvelle route entre Akka Ighane et Aguinane, faciliterait l'accès de tous les douars à l'administration communale.

Identité et vocation de la commune

Malgré la crise démographique et les difficultés du système agricole oasien, la commune dispose de potentialités qui pourraient être mieux valorisées pour servir le développement de son territoire :

- Des populations (dont la Diaspora) encore fortement attachées à leur territoire
- Une population féminine constituant plus de 67 % de la tranche 15-59 ans, engagée dans toutes les tâches et activités des ménages et des exploitations agricoles,
- Une couverture en services sociaux relativement satisfaisante, mais dont la qualité reste à améliorer,
- Une production de dattes à mieux valoriser,
- Un savoir faire en matière d'élevage caprin et ovin et la présence de parcours montagneux,
- Un patrimoine historique et culturel important,
- Des paysages naturels et montagneux
- Une faune et flore riches et diversifiées, avec un important potentiel en plantes aromatiques et médicinales,
- Un savoir faire en matière d'artisanat chez les femmes,
- Des compétences humaines engagées à travers un tissu associatif en phase d'émergence, qui restent à renforcer
- Une richesse du sous sol en ressources minières (oxyde de fer).



Questionnements et orientations stratégiques

La commune d'Aguinane est confrontée à une crise démographique traduite par l'exode des jeunes et à un système productif oasien en difficulté. Pour atténuer les conséquences de ces deux crises et prospecter des voies de développement économiques alternatives, le conseil communal et le tissu associatif sont appelés à mieux communiquer et à instaurer un climat de confiance, en vue d'enclencher une nouvelle dynamique de développement territorial, sur la base d'une meilleure valorisation de ses potentialités. A la lumière de l'état des lieux et de l'analyse du fonctionnement du territoire et de l'analyse transversale, le développement du territoire de la commune peut être réfléchi à travers les questionnements stratégiques suivants :

1. Comment mettre à niveau le territoire de la commune ?

- ✓ Désenclaver le territoire et faciliter l'accès aux douars : la construction de la route Akka-Ighane permettra de désenclaver en partie le territoire de la commune, il restera l'axe Aguinane – Taliouine utilisée par plus de la moitié de la population de la commune. L'état des pistes d'accès aux douars doit être également amélioré (notamment Adekhsse, Ikisse, Laaine, Ighir et Azazel).
- ✓ Améliorer l'accès et la qualité de l'eau domestique
 - Recherche de nouveaux points d'eau pour les douars Fiferd et Ighir Nouzegza
 - Protéger et suivre la qualité des eaux domestiques (menace de contamination par les eaux usées)
 - Appuyer les associations pour qu'elles puissent mieux gérer les réseaux d'eau domestique.
- ✓ Initier des projets de collecte des déchets solides et d'assainissement liquide, notamment au niveau des grands douars
- ✓ Améliorer la qualité de l'éclairage public,
- ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement
 - L'encouragement du préscolaire moderne, cet enseignement est primordial à la poursuite des élèves dans leur parcours d'enseignement primaire et secondaire ;
 - Appuyer les APE en vue d'une implication forte dans le suivi des questions de scolarisation des enfants
 - Rechercher des solutions alternatives aux écoles annexes dont la qualité de l'enseignement se dégrade de façon progressive et inquiétante avec un nombre d'élèves par classe de plus en plus réduit;

2. Comment consolider la vocation agricole de la commune ?

- ✓ Le développement de l'agriculture devra être axé sur les deux filières les plus rémunératrices du système oasien, à savoir les dattes et les viandes rouges, par le conditionnement et la valorisation des dattes et l'intensification de l'élevage ovin et caprin (avec éventuellement introduction de races améliorées adaptées à l'écosystème oasien).
- ✓ Une valorisation durable du potentiel des plantes aromatiques et médicinales présent dans les vastes zones montagneuses de la commune, pourrait être également explorée, en encourageant les initiatives locales à investir dans ce domaine.

- ✓ Le renforcement et l'appui aux organisations professionnelles agricoles.

3. Comment valoriser le patrimoine historique, culturel et environnemental de la commune ?

- ✓ Promouvoir le « terroir Aguinane » auprès des différents intervenants dans le secteur de tourisme
- ✓ Créer un circuit de randonnées à pied dans les montagnes surplombant l'oasis
- ✓ Lier l'activité touristique à la valorisation des produits de terroirs de la commune (création d'un point de vente)

4. Comment renforcer la dynamique des acteurs, afin de créer une synergie entre ces acteurs et favoriser l'émergence d'initiatives locales de développement ?

- ✓ Renforcer les capacités du tissu associatif existant
- ✓ Renforcer les capacités du conseil et de l'administration communale
- ✓ Renforcer la capacité de la commune à négocier, à lier des partenariats (aux niveaux local, régional, national voire international) notamment avec des investisseurs privés ainsi qu'avec les différents départements ministériels.
- ✓ Comment mobiliser plus de ressources propres pour le budget de la commune.
- ✓ Réflexion sur l'intercommunalité, en particulier avec
 - la commune d'Akka Ighane sur les questions d'accès aux services (collège et centre de santé);
 - les communes de la Caidat Akka Ighnae, sur les modalités de mise en place d'unités de conditionnement et de valorisation des dattes.
- ✓ Appuyer et accompagner les porteurs de projets économiques ou autres (individus, associations et coopératives) dans le montage, la recherche de financement et la réalisation de projets.
- ✓ Renforcer les capacités des femmes et de leurs organisations (alphabétisation, gestion administrative et financière des associations, montage de projets...)
- ✓ Appuyer les femmes dans la mise en place de projets générateurs de revenus (artisanat, élevage, PAM, valorisation des produits agricoles....).

ANNEXES

Annexe présentation générale	Erreur ! Signet non défini.
Annexe démographie	Erreur ! Signet non défini.
Annexe des services sociaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe services de base.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe agricole.....	Erreur ! Signet non défini.
Informations institutionnelles	Erreur ! Signet non défini.

Annexe présentation générale

Tableau 2: Précipitations enregistrées entre 1989 et 2006

Année	Stations météorologiques	
	Amerzgane	Taznakhte
89-90	246.00	197.00
90-91	131.50	86.50
91-92	170.90	152.40
92-93	67.60	52.50
93-94	131.00	10.50
94-95	163.00	202.60
95-96	138.50	115.00
96-97	83.50	108.50
97-98	96.60	64.50
98-99	41.50	36.50
99-00	126.30	107.10
00-01	04.50	45.00
01-02	25.20	104.00
02-03	44.30	93.90
03-04	27.00	85.00
04-05	11.00	65.20
05-06	00.00	95.00
Moyennes	88.73	100.66

Source : ORMVA Ouarzazate

Douar	Puits publics	
	Nombre	Utilisation
Ikisse	2	Eau domestique et agriculture
Fiferd	1	-
Ighir Nouzegza	1	Agriculture
Fighil	2	Agriculture
Kiriout	2	Eau domestique
Timzoughine	3	Eau domestique et agriculture
Azegza	3	Eau domestique et agriculture
Tamssoult	2	Eau domestique
Adeksse	3	-
Ighir	1	Eau domestique
Azazel	1	Eau domestique
Laine	1	Eau domestique

Douar	Puits Privés	
	Nombre	Utilisation
Ikisse	1	Agriculture
Fiferd	2	Agriculture
Ighir Nouzegza	0	-
Fighil	0	-
Kiriout	4	Agriculture
Timzoughine	4	Agriculture
Azegza	6	Agriculture
Tamssoult	1	Agriculture
Adeksse	5	Agriculture
Ighir	-	-
Azazel	-	-
Laine	5	Agriculture

Annexe démographie

	Pop 1982	Pop 1994	Pop 2004	Pop 2011	Tcma ²⁰ 82/94	Tcma 94/04	Tcma 04/11
Commune	2440	2976	2923	2782	1,65%	-0,18%	-0,71%
Province	101 214	119 218	118 810		1,36%	-0,03%	
Région	300 953	386 075	425 211		2,06%	0,96%	
Maroc	20 621 962	26 073 717	29 680 069		1,95%	1,29%	

Tableau 41: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011)

	Ménage 1994	Ménage 2004	Ménage 2011	Tcma Ménage 94/04	Tcma Ménage 04/11	Taille Ménage 94	Taille ménage 04	Taille ménage 2011
Commune	464	489	532	0,52%	1,20%	6,4	6	5,2
Province	18 369	20 349		1,02%		6,5	5,8	
Région	63 487	82 001		2,55%		6,1	5,2	
Maroc	4 444 271	5 665 264		2,42%		5,9	5,2	

Tableau 42: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

Classes	Hommes 1994	Hommes 2004	Hommes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	321	220	156	-3,8%	-4,8%
6-14	355	356	292	0,0%	-2,8%
15-59	487	555	505	1,3%	-1,3%
60 et plus	125	126	175	0,0%	4,7%
TOTAL	1 289	1 256	1 128	-0,3%	-1,5%
Classes	Femmes 1994	Femmes 2004	Femmes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	323	192	147	-5,1%	-3,8%
6-14	369	374	277	0,1%	-4,2%

²⁰ Taux de croissance moyen annuel.

15-59	860	949	1 055	1,0%	1,5%
60 et plus	135	153	168	1,2%	1,3%
TOTAL	1 688	1 668	1 647	-0,1%	-0,2%
Classes	Total 1994	Total 2004	Total 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	645	412	303	-4,4%	-4,4%
6-14	723	731	569	0,1%	-3,6%
15-59	1 347	1 505	1 560	1,1%	0,5%
60 et plus	261	278	343	0,6%	3,0%

Tableau 43: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

Année	Naissances	Décès
2011	36	9
2010	38	6
2009	57	10
2008	43	10
2007	52	9
2006	59	4
2005	66	9
2004	68	7

Tableau 44: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune)

Annexe services sociaux

Tableau 45 : Situation des équipements des écoles

Nom de l'école	Unité scolaire	Nombre de salles	Electricité	Eau	Sanitaires	Cantine	Bibliothèque
Ecole centrale Aguinane	2	6	0	0	1	1	0
Annexe kirioute	1	4	1	1	1	0	0
Annexe timzoughine	1	2	1	1	1	0	0
Ecole centrale Arfalen	1	5	1	1	1	0	0
Annexe Ikisse	1	2	1	1	1	0	0
Annexe tamsoulte	1	2	1	1	1	0	0
Ecole centrale laaine	1	4	0	1	1	0	0
Annexelghir	1	2	0	1	1	0	0
Annexe Azazel	1	1	1	1	1	0	0
Total	10	28	6	8	9	1	0

Source : directeurs écoles centrales de la commune Aguinane, et ateliers participatifs, janvier 2012

Douar	Nb unités scolaire	Nb salles	Electrique	Eau potable	Latrines	Cantine	Bibliothèque
Ikisse	1	2	1	1	1	1	0
Fiferd							
Ighir Nouzegza	2	6	2	0	1	1	0
Fighil							
Kiriout	1	4	1	1	1	1	0
Timzoughine	1	2	1	1	1	1	0
Azegza							
Tamssoult	1	2	1	1	1	1	0
Adekhsse	1	5	1	1	1	1	0
Ighir	1	2	1	1	1	1	0
Azazel	1	1	1	1	1	1	0
Laine	1	4	1	1	1	1	0
Total	10	28	10	8	9	9	0

Douar	Nb foyers	Réseau ONEP	Autres réseaux	Total des foyers desservis	%
Ikisse	32	0	31	31	96.88
Fiferd	97	0	97	97	100
Ighir Nouzegza	33	0	33	33	100
Fighil	48	0	47	47	97.92
Kiriout	66	0	62	62	93.94
Timzoughine	31	0	28	28	90.32
Azegza	33	0	33	33	100
Tamssoult	43	0	37	37	86.05
Adeksse	59	0	58	58	98.31
Ighir	30	0	28	28	93.33
Azazel	15	0	12	12	80
Laine	45	0	45	45	100
Total	532	0	511	511	96.05

Douar	Nb foyers	Réseau ONE	Total des foyers desservis	%
Ikisse	32	32	32	100,00
Fiferd	97	94	94	96,91
Ighir Nouzegza	33	33	33	100,00
Fighil	48	46	46	95,83
Kiriout	66	63	63	95,45
Timzoughine	31	27	27	87,10
Azegza	33	30	30	90,91
Tamssoult	43	36	36	83,72
Adeksse	59	56	56	94,92
Ighir	30	27	27	90,00
Azazel	15	10	10	66,67
Laine	45	45	45	100,00
Total	532	499	499	93,80

Annexe Agricole

Tableau 46: Structure des exploitations

Taille des exploitations	SAU		Exploitation		Superficie moyenne par exploitation
	Ha	%	Effectif	%	
0 à 0.5 ha	20	8	40	22.5	0.5ha/exp
0.5 à 1 ha	30	12.5	40	22.5	0.75
1 à 2 ha	160	66.5	90	51	1.78
2 à 5 ha	30	13	06	4	5
Total	240	100	176	100	1.36

Source : monographie agricole commune Aguinane, ORMVA Ouarzazate, 2007

Tableau 47 : Situation des ressources en eau des oasis de la Commune en 2012

Nom de l'Oasis	Superficie irriguée (ha)	Nom des sources pérennes	Longueur des khetaras (m)	Longueur des seguias (m)	Tour d'eau	Etat actuel des réseaux
Aguinane (Fighil, Azegza, Ighir Nouzegza, Fiferd)	225	Ain Alagh	400	2600		Les khetaras et seguias sont détériorées et non aménagées (il existe près de 50 bassins dont 5 aménages).
		Ain Ignane	300	4000		
		Ain Tighza	-	5000		
		Ain Ingmig	-	3000	15 jours	
Kiriouite	15	Ain Lejdid	900	2600	17 jours	Les khetaras et seguias sont détériorées
		Ain Tinousme	1500	900	6 j	
Timzoughine	0	Ain sidi bourja à aazib tazounte	-	-		Débit faible
Adkhsse N'ouarfal, Tamsoult	80	Aghbalou Tismilal	400	700		Rareté de l'eau d'irrigation en été (existence d'un puits réalisé par l'ORMVAO non équipé) Perte d'eau dans la seguia Tamsoult sur près de 2000 m (bétonnage de 150 m par ORMVAO) L'ouvrage de passage de l'oued (pont alkaouss agni) est détérioré Pollution des eaux d'irrigation par les eaux de lessive
		Aghbalou Tamsoult	0	2600		
		Aghbalou Nwassif	400	700		
		Aghbalou Nimazne	300	600		
		Aghbalou Nifaghen	200	600		
		Aghbalou Merkousse	-	800		
		Aghbalou Taghzoute	-	500		
		Aghbalou N'Tinoujgane	500	500		
Ikisse	8	Ikisse Mkorne	1000	1200	22 j	Les sources et seguias sont dégradées Peu de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel
		Ikisse Mzine	400	900		
El Aîn Sidi Lahcen Ben Ali	12	Aghbalou Laine	600	1200	14j	Aghbalou nimazne menacé par l'ensablement

		Aghbalou Nimazne	600	500		Aghbalou ninerfd et laine sont menacées par l'oued et seguia
		Aghbalou Niferd	500	400		Puits abreuvement cheptel menace par oued Le coût du gasoil pour le pompage est élevé (électrification)
Ighir Nisdaoune	20	Aghbalou Ighir	1000	1200	10j	Les seguias et bassins ne sont pas aménagés Aghbalou ighir est menacée par l'oued Les puits privés (6) sont encombrées par les sédiments de l'oued
Azazel	8	Ain Amgoutou	1000	1100	8j	Pertes d'eau dans les khetaras (encombrées) et seguias (en terre) Peu de points d'eau publics La source n'est pas aménagée

Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012

Tableau 48 : Situation des superficies des cultures

Oasis	Nbre total de palmiers	NB Arbori culture		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes			
		Oliviers	Autres		Céréale	Légumi Neuse	Fourrage	Maraîchage
Adkhsse N'ouarfal, Tamsoult	30 000	140	555	80	50	5	15	10
Aguinane (Fighil, Azegza, Ighir Nouzegza, Fiferd)	10 500	165	721	63	54	0	4.5	3
Azazele	600	10	76	8	7	0	0.5	0.5
El Aîn Sidi Lahcen Ben Ali	1 500	8	70	12	10	0	1	1
Ighir Nisdaoune	1 500	0	130	20	13	1	4	2
Kiriouite	4 000	0	120	15	15	0	0	0
Timzoughine	2 000	2	10	0.03	0	0	0.02	0.01
Tkisse	2 000	10	310	8	6	0	1	1
Total commune	52 100	335	1 992	188	155	7	24	17

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Profession pratiquée SIC

Profession	Nombre	%
Exploitant	13	0,90
Ouvrier provisoire dans la commune	71	4,89
Ouvrier permanent dans la commune	268	18,47
Ouvrier résident à l'étranger	36	2,48
Ouvrier émigrant au Maroc	507	34,94
Fonctionnaire	36	2,48
Bonnes	3	0,21
Femme au foyer	515	35,49
utras	2	0,14
Total	1451	100,00

Source : SIC, 2011

Douar	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ikisse	32	78,0	9	22,0	41	7,85%
Fiferd	46	82,1	10	17,9	56	10,73%
Ighir Nouzegza	9	81,8	2	18,2	11	2,11%
Fighil	29	78,4	8	21,6	37	7,09%
Kiriout	50	72,5	19	27,5	69	13,22%
Timzoughine	20	64,5	11	35,5	31	5,94%
Azegza	14	38,9	22	61,1	36	6,90%
Tamssoult	26	66,7	13	33,3	39	7,47%
Adeksse	76	72,4	29	27,6	105	20,11%
Ighir	34	82,9	7	17,1	41	7,85%
Azazel	8	80,0	2	20,0	10	1,92%
Laine	35	76,1	11	23,9	46	8,81%
Total	379		143		522	100,00%

Source : SIC, 2011

Annexe institutionnelle

CR AGUINANE

Liste du conseil communal :

Nom du conseiller	Appartenance politique	Niveau Scolaire	Rôle Dans le conseil	Date de Naissance	Fonction Actuelle
Mohammed MOUMEN	USFP	SECONDAIRE	PRESIDENT	01/01/1956	FONCTIONNAIRE
Brahim ABOULHRISS	USFP	SECONDAIRE	1 ^{er} VICE PRESIDENT	24/06/1970	OUVRIER
Ahmed AKHMASS	USFP	SANS	2 ^{ème} VICE PRESIDENT	1951	COMMERCANT
M'hamed BOUZDDA	USFP	PRIMAIRE (CORANIQUE)	3 ^{ème} VICE PRESIDENT	1943	CHAUFFEUR
Smail AIT YOUNES	USFP	SANS	SECRETAIRE	1968	OUVRIER
Aicha MOUMEN	USFP	SECONDAIRE	SECRETAIRE ADJOINT	11/07/1982	SANS
L'hassan ANSEM	MP	SANS	PRESIDENT 1 ^{ère} COMMISSION PERMANENTE	1959	OUVRIER
Mohamed AIT M'HAND	USFP	SANS	VICE PRESIDENT 1 ^{ère} COMMISSION PERMANENTE	1933	COMMERCANT
Lahcen IDOUISSAADAN	MP	SANS	PRESIDENT 1 ^{ère} COMMISSION PERMANENTE	1949	OUVRIER
Abderrahmane AIT ZAOUITE	MP	PRIMAIRE	VICE PRESIDENT 2 ^{ème} COMMISSION PERMANENTE	20/11/1978	AGRICULTEUR
Abdellah AISSA	USFP	PRIMAIRE	CONSEILLER	1960	COMMERCANT
Khadija AISSA	USFP	SECONDAIRE	CONSEILLERE	17/09/1983	SANS
Mohamed BAAKOUCH	USFP	PRIMAIRE	CONSEILLER	12/10/1975	AGRICULTEUR

Source : Administration communale , 2012

Liste du personnel communal:

Nom et prénom	Date de naissance	Niveau d'instruction	Grade	Fonction
Lahcen AIT LAAGUID	12/02/1970	SUPERIEUR	ADMINISTRATEUR	Secrétaire Général
Ahmed HIMMI	1966	SECONDAIRE	TECHNICIEN 3 ^{ème} GRADE	Service Technique
Mohamed EL KAOUCH	1959	SECONDAIRE	REDACTEUR 4 ^{ème} GRADE	Chef Service Finances et Personnel
Latifa OUABOU	25/01/1975	SUPERIEUR	TECHNICIENNE 4 ^{ème} GRADE	Chef Service Technique
Abderrahmane AIT ABDELMOUMEN	1972	SECONDAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Régisseur adjoint
Mohamed AIT AISSA	22/08/1972	SECONDAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Agent d'état civil
M'hamed SEMGANI	01/01/1961	SECONDAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Chef service état civil
Abdellah ADIB	1960	PRIMAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Chauffeur
Abdellah AIT LHOUSSEINE	30/10/1968	PRIMAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Agent de service
Mly Lhassane AIT ABDELHALIM	1965	PRIMAIRE	ADJOINT TECHNIQUE 4 ^{ème} GRADE	Agent de service
Mohammed BOUZDDA	25/04/1974	SECONDAIRE	SECRETAIRE	Secrétariat général
Hourya LAASSAL	09/02/1982	SUPERIEUR	AGENT D'EXECUTION	Secrétaire

Source : Administration communale, 2012

Tableau 49: Liste des associations de la commune Aguinane

Nom	Activités	Date de création	Nb de membres	Financement	Evolution de la structure
Ikisse pour le développement et la coopération (Ikisse)	Développement local	1996	13 hommes	adhérents	Gestion de l'eau domestique
Annasr pour le développement et la coopération (Ikisse)	Développement local	2011	5 hommes		
Al Wifaq pour le développement (Fiferd)	Développement	1999	7 H	Adhérents	Creusement puits pour l'eau potable autofinancement équipement migration et développement en cas eau-
Tagmate pour le tourisme oasien (Fiferd)	tourisme	2008	11 dont 4 femmes	Adhérents et INDH	Projet d'Artisanat : acquisition d'équipements de tissage, couture dans cadre INDH (40 000 Dh)
Tifaoute pour la culture et la coopération (Fiferd)	Activités socio-culturelles	2008	11 H		
Tizgui pour l'agriculture (Fiferd)	Agriculture	2008	5		
Aguinane féminine pour le développement durable (Fiferd)	développement	2011	11 femmes	Adhérents et INDH	Projet d'acquisition de matériels et ustensils pour boulangerie et pâtisserie, dans cadre INDH : 150 000 Dh dont 30% par association
Alforkane pour la gestion de la mosquée Fiferd (Fiferd)	Gestion mosquée	2011	9		
Annakhil pour le développement et la solidarité (Fighil)	Développement local	2008	9		
Al Borge Al Bouyahyaouia pour le développement(Kirioute)	Développement local	1998	11		Partenariat avec INDH sur 2 projets : aménagement seguia Doutguida (67 000 Dh) et moulin électrique

Nom	Activités	Date de création	Nb de membres	Financement	Evolution de la structure
					(44 000 Dh)
Arrihane Al Bouyahyaouia pour le développement (Timzoughine)	Développement local	1999	11		
Akkaya pour le développement et la culture (Azegza)	Développement et culture	2000	11	Adhérents et INDH	Acquisition moulin électrique par INDH (50 000 dh)
Azegza féminine pour le développement durable (Azegza)	développement	2011	9 femmes		
Fédération des associations de la commune Aguinane	Coordination entre associations	2011	11		
Jeunesse Adekhsse pour le développement, la culture et la coopération (Adekhsse)	Développement et culture	2009	11		
Jeunesse Arfalen pour le développement (Adekhsse)	développement	2009	13		
Arfalen pour la coopération et la solidarité(Adekhsse)	Social	1996	9		
Tamsoulte pour la coopération (Tamsoulte)	Social	1998	7		
Zaouiat Tamsoulte pour le développement et la coopération (Tamsoulte)	Développement et social	2011	11		
Al Ouroud pour le développement (Ighir)	développement	2011	9		
Laine Arfalen pour le développement (Laine)	Développement	1998	9		
Azazel pour le développement	Développement	2004	9		

Source : monographie commune Aguinane, 2012

Budget de la commune Aguinane

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Fonctionnement programmé	1 496 038	1 359 253	1 437 299	1 198 228	2 177 202	1 579 395	9 247 415
TVA	919 000	982 000	1 061 000	1 167 000	1 459 000	1 503 000	7 091 000
Recettes propres	577 038	377 253	376 299	31 228	718 202	76 325	2 156 345
% TVA	61	72	74	97	67	95	77
% Recettes propres	39	28	26	3	33	5	23
Excédent recettes	287 418	289 765	370 923	456 303	703 591	320 757	2 428 757
fonctionnement réalisé	1 208 620	1 069 488	1 066 376	741 925	1 473 611	1 258 638	6 818 658
décassement fonctionnement %	81	79	74	62	68	80	74
Investissement programmé	2 053 684	2 273 536	2 466 808	1 882 592	2 455 184	2 757 142	13 888 946
Investissement réalisé	69 913	177 651	1 040 519	131 000	18 800	249 389	1 687 272
décassement investissement%	3	8	42	7	1	9	12

Source : DCL/province de Tata, 2012